

RENCONTRE PÉRIODIQUE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AVEC LA PRESSE NATIONALE

LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT EN ALGÉRIE NÉCESSITE DE TIRER PROFIT DE L'EXPERTISE DE SES ENFANTS ÉTABLIS À L'ÉTRANGER

Le président de la République abordé de nombreux points lors de sa rencontre avec la presse nationale. Parmi eux, sa volonté d'impliquer les Algériens vivant à l'étranger dans la grande œuvre de l'édification de l'Algérie. Une œuvre gigantesque nécessitant les efforts de tous les Algériens où qu'ils soient.



P.2-4

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Lundi 23 Rabie Ath-Thani 1448 - 5 Octobre 2026 - N° 1402 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

COOPÉRATION CONTINENTALE

LE RÔLE DE L'ALGÉRIE SALUÉ POUR SON ENGAGEMENT ET SES EFFORTS



Lors du sommet des pays fondateurs du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, tenu samedi à El Alamein, en Égypte, Ronald Lamola, chef de la diplomatie sud-africaine, a exprimé la reconnaissance de son pays envers l'engagement constant de l'Algérie vis-à-vis du continent africain

P.7

PARTICIPATION DE L'APN AUX TRAVAUX DE LA 4E COMMISSION DE L'ONU

MME BOUFEDECHE PRÉSIDE UNE RÉUNION DE COORDINATION

La présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mme Khalida Boufedech, a présidé, dimanche, une réunion de coordination consacrée à la préparation de la participation d'une délégation parlementaire de l'Assemblée aux travaux de la Quatrième (4e) Commission de l'ONU, chargée des questions politiques spéciales et de la décolonisation, prévus du 7 au 9 octobre courant à New York.

P.4

TENUE HIER DIMANCHE D'UNE RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

A L'ORDRE DU JOUR NOTAMMENT LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2027



P.3

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres, consacrée au projet de loi de finances 2027, ainsi qu'à des exposés portant sur nombre de projets importants et sur le bilan de la récolte céréalière de la campagne 2026, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres.

RENTRÉE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

MME ARHAB DONNE, DEPUIS TIPASA, LE COUP D'ENVOI OFFICIEL

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, a donné dimanche, à partir de la wilaya de Tipasa, le coup d'envoi officiel de la rentrée de la formation professionnelle, session d'octobre 2026, avec l'arrivée de plus de 400.000 stagiaires dans les centres et instituts de formation et d'enseignement professionnels à travers le pays.

P.16

RENCONTRE PÉRIODIQUE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AVEC LA PRESSE NATIONALE

LES PRINCIPAUX POINTS ABORDÉS

La croissance annuelle de l'économie nationale devrait se situer entre 4,01 et 4,02 %



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué que la croissance annuelle de l'économie algérienne devrait se situer entre 4,01 et 4,02 %, portée par les fondamentaux solides sur lesquels repose l'économie nationale.

Lors de son entrevue périodique avec des représentants de la presse nationale, diffusée samedi soir sur les chaînes de télévision et de radio nationales, le président de la République a précisé que la croissance devrait dépasser le taux de 3,8 % prévu par le Fonds monétaire international (FMI) pour l'année en cours dans son dernier rapport, ajoutant que "selon les études que nous avons réalisées, le taux de croissance devrait se situer entre 4,01 et 4,02 %".

Les taux de croissance économique enregistrés par l'Algérie figurent parmi les plus élevés en Méditerranée, dépassant même ceux de certains pays européens, a fait remarquer le président de la République, soulignant que les projets lancés au cours des dernières années permettront de générer des recettes en devises et d'augmenter les réserves de change.

Il a, dans ce cadre, expliqué que le travail en cours de réalisation permettra de garantir un "revenu annuel stable" en devises d'au moins 50 milliards de dollars, grâce à l'industrie automobile, aux mines, à l'intégration du fer dans l'industrie nationale et à l'intégration des puces électroniques dans la fabrication locale des équipements électriques et électroménagers. Ces secteurs, entre autres, constitueront des "leviers" pour le revenu national, a-t-il dit, soulignant que dans le contexte actuel, les réserves de change "resteront à un niveau acceptable" au moins jusqu'à l'horizon 2031. Après avoir rappelé que l'Algérie œuvrait à augmenter ses recettes hors hydrocarbures, le président de la République a assuré que les hydrocarbures conserveront leur importance, notamment à la lumière de la poursuite des opérations de prospection et de recherche pétrolières et des efforts visant à attirer de "grandes" compagnies internationales.

Il a en outre relevé que l'industrie constituera l'un des leviers de l'économie nationale et que la régulation des importations contribuera à la préservation des réserves de change, d'autant plus que les pouvoirs publics, a-t-il affirmé, s'emploient à renforcer l'économie nationale dans tous les secteurs.

Le processus de développement en Algérie nécessite de tirer profit de l'expertise de ses enfants établis à l'étranger

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué que le processus de développement en Algérie avait atteint un niveau nécessitant de tirer profit de l'expertise de son élite et de ses compétences scientifiques établies à l'étranger.

Lors de son entrevue périodique avec les représentants de la presse nationale, diffusée samedi

soir sur les chaînes de télévision et de radio nationales, le président de la République a déclaré que la création du Haut conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger était "une ancienne idée qui a été concrétisée dans le but d'adapter l'économie nationale et le processus de développement national à l'évolution que connaît la recherche scientifique dans le monde", soulignant que "le processus de développement en Algérie a atteint un niveau qui nécessite de tirer profit de l'expertise de son élite et de ses compétences scientifiques établies à l'étranger".

Et d'ajouter que la réalité démontre que les compétences qui ont laissé leur empreinte dans différents domaines de la recherche scientifique et contribué à résoudre les problèmes économiques à l'échelle mondiale, sont des Algériens, et que, par conséquent, "c'est à l'Algérie d'en tirer profit en priorité". Le président de la République a, à ce titre, cité quelques exemples d'experts algériens qui ont laissé une empreinte significative dans plusieurs pays développés, à l'instar du professeur Elias Zerhouni, qui a occupé le poste de directeur des National Institutes of Health (NIH) aux Etats-Unis, devenant ainsi la première personnalité non américaine à diriger cette institution scientifique, la plus grande au monde, du professeur Noureddine Melikchi, physicien atomique à l'Agence spatiale américaine (NASA) et membre de Mars science laboratory (MSL), ainsi que du professeur Yasmine Belkaid, qui figure parmi les éminents spécialistes mondiaux de l'immunologie et occupe le poste de directrice générale de l'Institut Pasteur de Paris.

Le président de la République a souligné que les compétences qu'il a rencontrées au siège de la Présidence de la République sont animées d'une "forte volonté de participer au développement du pays et de s'acquitter de leur devoir envers la patrie, tous étant des diplômés d'universités algériennes ayant atteint les plus hauts niveaux possibles à l'étranger", réaffirmant que "l'Algérie est entrée aujourd'hui dans une phase de développement qui nécessite des apports de l'étranger, et ces apports ne sauraient être réalisés que par des compétences algériennes". Il a également précisé que l'élite résidant à l'étranger "travaillera avec des chercheurs locaux et avec les responsables des secteurs qui nécessitent de nouvelles mesures en phase avec le niveau mondial atteint par ces domaines", à l'instar du dessalement de l'eau de mer, de l'agriculture, des mines, du pétrole et des hydrocarbures, de l'énergie solaire, de la recherche scientifique, de l'industrie toutes branches confondues, et même de la recherche spatiale, indiquant que les contributions de ces savants "seront d'un grand bénéfice pour l'Algérie".

"L'Algérie n'a aujourd'hui aucun complexe à tirer profit de l'expertise de ses enfants et de tous ceux qui ont atteint un haut degré de savoir à l'étranger", a soutenu le président de la République, soulignant

que "le développement dans le pays s'est totalement affranchi de toute forme d'idéologie et de la pensée étriquée, car tous les enfants de l'Algérie sont ses enfants, quelles que soient leurs orientations". Et d'ajouter que le Haut conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger "s'est auto-structuré", et ses portes restent ouvertes à l'ensemble des compétences algériennes établies à l'étranger.

Près de 1200 milliards de centimes versés au titre des indemnités aux sinistrés des derniers incendies

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a fait état de près de 1200 milliards de centimes d'indemnités effectivement versées aux sinistrés des incendies ayant touché plusieurs wilayas de l'Est et du Centre du pays.

Lors de son entrevue périodique avec des représentants de la presse nationale, diffusée samedi soir sur les chaînes de télévision et de radio nationales, le président de la République a précisé que la valeur des indemnités effectivement versées au profit des sinistrés des derniers incendies ayant touché certaines wilayas du pays "avoisinait 1200 milliards de centimes".

Rappelant que plusieurs de ces incendies étaient "d'origine criminelle", le président de la République a précisé que les méthodes utilisées à cet effet continuent d'être révélées, à l'instar de "l'allumage de feux à distance et la création de foyers d'incendie au moyen de bougies", autant "d'actes purement criminels". "Les choses sont allées jusqu'à un niveau d'immoralité, avec l'exploitation de personnes atteintes de troubles mentaux pour déclencher ces incendies", a déploré le président de la République avant de souligner que "le moment venu, nous révélerons tout". Dans le même contexte, le président de la République a de nouveau salué les membres de la Protection civile pour leurs efforts dans la lutte contre ces incendies, rappelant sa décision de revaloriser les salaires des agents de ce corps, en fonction de la nature de leur travail et selon les catégories. "Tout ce que je peux faire pour ce corps demeure insuffisant au regard de ce qu'il accomplit".

Le président de la République a également rendu hommage à ceux qui ont péri en faisant face aux catastrophes naturelles qu'a connues l'Algérie ces dernières années, évoquant notamment les sacrifices héroïques des membres de l'Armée nationale populaire (ANP) lors des incendies de l'été 2021, qui "avaient fait 80 morts parmi les militaires, alors que le bilan total des décès à cette période s'élevait à 190 victimes".

Il a également évoqué les sacrifices d'un policier décédé après avoir accompli un acte héroïque en sauvant des membres d'une famille encerclée par les flammes dans la wilaya de Jijel.

Suite en page 4

TENUE HIER DIMANCHE D'UN CONSEIL DES MINISTRES

A L'ORDRE DU JOUR NOTAMMENT LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2027

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres, consacrée au projet de loi de finances 2027, ainsi qu'à des exposés portant sur nombre de projets importants et sur le bilan de la récolte céréalière de la campagne 2026, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres, dont voici la traduction APS :

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, ce jour, une réunion du Conseil des ministres, consacrée au projet de loi de finances 2027, ainsi qu'à des exposés portant sur l'accord de financement, par la Banque africaine de développement (BAD), de la réalisation du tronçon de la ligne ferroviaire El Meniaa-In Salah-Tamanrasset, le projet de réalisation de la gare de Moulay Lahcen (Tamanrasset), sur la ligne ferroviaire Laghouat-Ghardaïa-El Meniaa-In Salah-Tamanrasset, le bilan de la récolte céréalière de la campagne 2026, et le bilan de la mise en œuvre des conclusions des travaux des commissions mixtes et des accords bilatéraux conclus avec le Niger et le Tchad.

Après lecture de l'ordre du jour de la réunion, suivie de la présentation, par Monsieur le Premier ministre, du bilan d'activité du Gouvernement, le président de la République a donné les instructions, directives et orientations suivantes :

Premièrement : concernant le projet de loi de finances 2027

- Monsieur le président de la République a ordonné d'intégrer les augmentations des salaires dans le projet de loi de finances 2027, conformément à l'engagement pris devant les Algériennes et les Algériens.

- Il a ordonné de n'inclure aucun impôt impactant le pouvoir d'achat des citoyens, aussi bien pour la classe moyenne que pour les personnes à faible revenu.

- Le projet de loi de finances 2027 a ensuite été adopté.

Deuxièmement : concernant le bilan de mise en œuvre des conclusions des travaux des commissions mixtes et des accords bilatéraux conclus avec le Niger et le Tchad

- Monsieur le président de la République s'est félicité des relations



excellentes entre l'Algérie, le Niger et le Tchad, malgré les tentatives visant à perturber cette harmonie à tous les niveaux.

- Monsieur le président de la République a ordonné un suivi rigoureux de l'ensemble des projets dans les deux pays et la facilitation de toutes les procédures, notamment dans les secteurs de l'énergie, de l'éducation, de la santé et des télécommunications.

- Monsieur le président de la République a instruit le Premier ministre de coordonner et de se concerter avec ses homologues au Niger et au Tchad afin de maintenir un rythme d'efficacité permettant de réaliser des avancées tangibles.

Troisièmement : concernant les projets de réalisation de la gare de Moulay Lahcen (Tamanrasset) et de l'ensemble de la ligne Laghouat-Ghardaïa-El Meniaa-In Salah-Ta-

manrasset

- Monsieur le président de la République a ordonné le lancement immédiat des projets ferroviaires relatifs aux tronçons Laghouat-El Meniaa-In Salah-Tamanrasset, en tant que priorité absolue dans le secteur des travaux publics, avec une accélération globale des opérations de réalisation.

- Monsieur le président de la République a insisté sur la nécessité de réceptionner l'ensemble du projet d'ici la fin de l'année 2028, permettant ainsi aux Algériens de voyager effectivement par train du Nord à notre Grand Sud, jusqu'à Tamanrasset.

Quatrièmement : et après approbation du financement, par la Banque africaine de développement (BAD), du projet ferroviaire dans son tronçon El Meniaa-Tamanrasset, le président de la République a chargé Monsieur le ministre des Travaux pu-

blics de transmettre ses remerciements et ses encouragements aux travailleurs, techniciens et ingénieurs du secteur, qui accomplissent actuellement un véritable exploit et qui sont sur le point de réaliser le rêve des Algériens, resté hors de portée des générations successives depuis l'indépendance.

Avant la clôture de la réunion du Conseil des ministres, un décret présidentiel portant Charte de l'Initiative Moyen-Orient Vert, adoptée à Riyadh, a été approuvé.

Le président de la République a également demandé au ministre de l'Agriculture et au Secrétaire général du Gouvernement de consacrer un Conseil des ministres au secteur de l'agriculture, après quoi il a procédé à la clôture de la réunion du Conseil des ministres".

RA/APS

FORMATION DE 500 STAGIAIRES NIGÉRIENS EN ALGÉRIE L'AMBASSADEUR DU NIGER SALUE L'INITIATIVE DE NOTRE PAYS

L'ambassadeur de la République du Niger à Alger, M. Aminou Malam Manzo, a salué dimanche à Blida, l'accueil par l'Algérie de 500 stagiaires nigériens pour suivre des formations dans plusieurs spécialités, et a exprimé ses remerciements et sa gratitude au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour cette initiative.

S'exprimant en marge d'une visite effectuée au niveau de deux instituts spécialisés de formation professionnelle (INSFP) de la wilaya, en compagnie de la conseillère auprès du ministère de la Fonction publique, du Travail et de l'Emploi de la République du Niger, Mme. Fatimi El Hadj Daoud, et des cadres du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, M. Manzo a souligné que les jeunes nigériens allaient acquérir, grâce à ces formations, "des connaissances et des compétences pratiques dont ils pourront tirer profit à leur retour dans leur pays".

Le diplomate a estimé que cette initiative "renforcerait la coopération entre les deux pays et contribuerait à consolider le rapprochement entre

les peuples algérien et nigérien".

Lors de sa visite à l'INSFP "Nadri Benyoucef" et à l'INSFP "Aboubakr Belkaïd", sis à Sidi Abdelkader, dans le centre-ville de Blida, l'ambassadeur du Niger a salué "le niveau de la formation et les moyens mis à la disposition des stagiaires dans les établissements de formation en Algérie".

Pour rappel, la formation dispensée à quelque 500 stagiaires de la République du Niger, à travers plusieurs wilayas du pays, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, sous la supervision du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

Dans ce cadre, la wilaya de Blida accueille 25 stagiaires issus de ce pays frère, qui bénéficient d'une formation de 45 jours en fabrication de produits cosmétiques naturels à l'INSFP "Aboubakr Belkaïd", a indiqué M. Sadek Saadna, le responsable du secteur dans la wilaya.

RA

ALGÉRIE-RUSSIE LA CHAMBRE PUBLIQUE INTERNATIONALE DÉCERNE L'ORDRE DE LA DIPLOMATIE PUBLIQUE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

La Chambre publique internationale, basée à Moscou (Russie), a décerné au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'Ordre de la diplomatie publique, sa plus haute distinction internationale, en reconnaissance de ses efforts constants dans la promotion des valeurs de paix et de dialogue à l'échelle internationale.

L'annonce de l'attribution de cette distinction a été faite par le représentant de la Russie lors de la soirée de clôture de la 12e édition du programme international de l'Inchad (chant religieux) «Hadi Al-Arwah», produit par l'Etablissement public de télévision (EPTV), représenté par la chaîne du Saint Coran.

A cette occasion, le représentant russe a salué, au nom de la Chambre publique internationale, les efforts constants déployés par le président de la République dans «la promotion des valeurs de paix et du dialogue constructif à l'échelle internationale et le développement des relations humaines et écono-

miques de l'Algérie à travers le monde, ce qui lui a valu une place de choix avec des amis fiables et des partenaires stratégiques».

Il a également salué le programme «Hadi Al-Arwah», qui a réuni de jeunes et talentueux mounchidine issus du monde musulman, estimant que «ce projet créatif constitue un bel exemple d'une diplomatie qui renforce la position de premier plan de l'Algérie dans les domaines spirituel et créatif».

La Chambre publique internationale est une instance active dans la diplomatie publique et la promotion des partenariats stratégiques à l'échelle mondiale.

Elle décerne des prix et distinctions de haut niveau, à l'instar de l'Ordre de la diplomatie publique, attribué à des personnalités et dirigeants internationaux de premier plan en reconnaissance de leurs efforts diplomatiques et humanitaires.

RA

SUITE DE LA PAGE 2

Le succès de la numérisation en Algérie en a fait une arme puissante contre la corruption

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis en avant le recul significatif de la corruption en Algérie grâce au succès de l'opération de numérisation, devenue une arme puissante dans la lutte contre ce fléau et dans la révélation des pratiques illégales.

Lors de son entrevue périodique avec les représentants de la presse nationale, diffusée samedi soir sur les chaînes de télévision et de radio nationales, le président de la République a précisé que le phénomène de la corruption en Algérie "a considérablement diminué et n'est plus un phénomène généralisé" grâce à l'introduction de la numérisation, qui a permis de révéler diverses infractions et pratiques illégales.

La numérisation, a-t-il indiqué, a permis de "dénoncer les manipulations dans divers domaines", à l'instar de celles ayant entaché la procédure de bénéfice du droit au change en devises garanti par l'Etat.

Le président de la République a, par ailleurs, souligné que "le phénomène de corruption devrait être inexistant", menaçant de sanctionner quiconque "se croit plus intelligent que ceux arrêtés pour ce type de pratiques".

Il a, à ce propos, évoqué quelques raisons à l'origine des actes de corruption commis par certaines personnes, relevant qu'un nombre d'entre eux sont "amenés à agir ainsi dans le but d'affaiblir l'Etat et de l'empêcher d'atteindre ses objectifs, à travers des pratiques illégales, notamment en portant atteinte aux réserves de change", soulignant que "l'Etat restera aux aguets face à ces pratiques".

Elections locales: le président de la République appelle les jeunes à prendre les rênes en se portant candidats

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a appelé les jeunes à prendre les rênes en se portant candidats aux élections des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilayas (APW), prévues le 28 novembre prochain, et contribuer ainsi à la prise de décision.

Lors de son entrevue périodique avec des représentants de la presse nationale, diffusée samedi soir sur les chaînes de télévision et de radio nationales, le président de la République a assuré que "le développement de l'action locale passe par le renforcement du rôle de la commune et l'encouragement des citoyens, notamment les jeunes, à participer à la gestion".

Dans ce cadre, le président de la République a insisté sur la nécessité d'élire les candidats les plus qualifiés au sein des assemblées locales, eu égard à l'importance que revêt la commune, notamment après l'élargissement des prérogatives qui lui sont dévolues.

A ce propos, le président de la République a déploré la réticence de certains jeunes à se porter candidats, au moment où ils sont appelés à faire preuve de sens des responsabilités et à contribuer à la prise de décision, en s'engageant dans l'action politique, rappelant les différentes mesures prises en faveur des jeunes dans le cadre des échéances électorales, notamment le financement de leurs campagnes électorales afin de les mettre à l'abri de l'argent corrompu.

Par ailleurs, le président de la République a affirmé que "le dialogue avec les partis politiques représentés au Parlement demeure ou-

vert", les considérant comme "un partenaire essentiel dans la gestion des affaires publiques".

En réponse à une question sur les positions exprimées par certaines formations politiques quant à la décision de créer une prison de haute sécurité à Tanezrouft, dans le Grand Sud, réservée aux barons de la drogue, le président de la République a déclaré: "Nous sommes obligés de protéger le citoyen contre ce fléau, d'autant que la drogue, utilisée sous toutes ses formes et en quantités déraisonnables, est devenue un outil de guerre contre l'Algérie".

"Ceux qui se trouvent à l'origine de cette guerre hybride sont des saboteurs qui ciblent l'Algérie à travers sa jeunesse", a-t-il ajouté.

S'agissant de l'instauration de la peine de mort pour certains crimes, tels que ceux liés aux incendies volontaires et à l'enlèvement d'enfants, le président de la République a assuré que "quiconque dénonce cette décision doit affronter le peuple algérien". Cette peine est "adoptée par plusieurs pays démocratiques", a-t-il rappelé, précisant qu'elle "ne va nullement à l'encontre de nos traditions et de notre croyance".

Et de conclure en affirmant que le droit de l'accusé à la défense et à l'épuisement de toutes les voies de recours est légalement garanti.

RA

Note :

La vidéo intégrale de cette entrevue est disponible sur notre site web : www.entrenous.dz

PARTICIPATION DE L'APN AUX TRAVAUX DE LA 4^E COMMISSION DE L'ONU

M^{ME} BOUFEDECHE PRÉSIDE UNE RÉUNION DE COORDINATION

La présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mme Khalida Boufedeche, a présidé, dimanche, une réunion de coordination consacrée à la préparation de la participation d'une délégation parlementaire de l'Assemblée aux travaux de la Quatrième (4e) Commission de l'ONU, chargée des questions politiques spéciales et de la décolonisation, prévus du 7 au 9 octobre courant à New

York.

A cette occasion, Mme Boufedeche a souligné l'importance de la diplomatie parlementaire dans le soutien aux efforts de l'Etat et la défense des causes justes, notamment la cause sahraouie, dans les différents fora internationaux.

Elle a, dans ce contexte, rappelé la position constante de l'Algérie en faveur des causes justes,

soulignant la nécessité de poursuivre l'activation de la diplomatie parlementaire, en tant qu'"outil influent dans l'accompagnement des efforts de l'Etat algérien, notamment pour ce qui est de la défense du droit des peuples à l'autodétermination et à la décolonisation".

La présidente de l'APN a également insisté sur l'importance de "l'unification des efforts et de la

coordination des positions lors de la participation aux travaux de la 4e Commission de l'ONU, de manière à refléter les positions constantes de l'Algérie en faveur des causes internationales justes, en tête desquelles la cause du peuple sahraoui, conformément à la légalité internationale et aux résolutions et décisions pertinentes des Nations unies".

RA

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

ELIMINATION D'UN NARCOTRAFIQUANT ET SAISIE DE 1660 KG DE KIF TRAITÉ EN 3^{ÈME} RÉGION MILITAIRE À BÉCHAR

Deux (2) tentatives d'acheminement d'une importante quantité de drogues vers le territoire national ont été déjouées, avec la saisie de 1660 kilogrammes de kif traité, et un narcotrafiquant a été éliminé, en 3^{ème} Région militaire à Béchar, par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire, indique dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans la dynamique des efforts consentis pour la sécurisation des frontières et la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire en 3^{ème} Région militaire à Béchar, ont déjoué, lors d'une opération de recherche et de fouille, les 1er et 2 octobre

2026, deux tentatives d'acheminement d'une importante quantité de drogues vers le territoire national", précise la même source.

"Cette opération a permis l'élimination d'un (1) narcotrafiquant, la saisie de 1660 kilogrammes de kif traité et 3 paires de jumelles de jour", ajoute le texte.

"Ces grandes quantités de drogues saisies, mettent en exergue la détermination des unités de l'ANP, à travers l'ensemble du territoire national, à contrecarrer et mettre en échec toutes les tentatives visant à inonder notre pays par ces substances toxiques", conclut le communiqué du MDN.

RA

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DE L'ASSOCIATION DES COURS CONSTITUTIONNELLES ASIATIQUES

LA COUR CONSTITUTIONNELLE À ANKARA POUR Y PRENDRE PART

La Cour constitutionnelle participe, à partir de ce lundi à Ankara, aux travaux de la 14^e édition de l'université d'été du Centre d'entraînement et de développement des ressources humaines de l'Association des cours constitutionnelles asiatiques et institutions équivalentes, consacrée aux "principes fondamentaux relatifs à la limitation des droits et libertés", a indiqué dimanche un communiqué de la Cour.

Cette participation intervient à l'invitation de la Cour constitutionnelle turque, la Cour constitutionnelle algérienne étant représentée à cette université d'été par les membres Ammar Abbas et Ammar Boudiaf, accompagnés de deux cadres.

Le programme de cette université d'été, dont les travaux se poursuivront jusqu'à vendredi prochain, est destiné "aux juges et experts juridiques, ainsi qu'aux juges assistants et conseillers juridiques issus de différentes cours ou institutions constitutionnelles et institutions équivalentes".

Il constituera, selon la même source, "un espace approprié pour examiner les moyens de favoriser l'échange d'informations et d'expériences et d'assurer une exploitation

optimale des contenus analytiques présentés".

A cette occasion, M. Ammar Abbas présentera une intervention intitulée: "La place des droits et libertés fondamentaux dans la Constitution algérienne de 2020 et les règles encadrant leur organisation et leur exercice".

Il y exposera les spécificités de la Constitution de 2020, considérée comme "une Constitution des droits et libertés par excellence, en ce qu'elle consacre l'ensemble des générations des droits de l'homme, allant des droits civils et politiques aux droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux, ainsi qu'au développement durable, jusqu'aux droits de la quatrième génération liés à la révolution technologique et numérique".

Dans ce cadre, M. Ammar Abbas mettra en lumière "le cadre constitutionnel régissant ces droits et leur exercice, notamment les dispositions de l'article 34, qui empêchent leur limitation arbitraire, d'une part, et assurent un équilibre entre l'exercice des libertés et l'intérêt général, d'autre part", précise le communiqué.

RA

NÂAMA

UNE CARAVANE MÉDICALE SILLONNE LES ZONES REÇULÉES DURANT OCTOBRE ROSE

Durant tout le mois d'octobre, une caravane médicale de sensibilisation parcourra les contrées éloignées et steppiques de la wilaya de Nâama, ainsi que les rassemblements de populations nomades, dans le but d'éveiller les femmes à l'intérêt d'un dépistage précoce du cancer du sein. C'est ce qu'a fait savoir dimanche la direction de la Santé de cette wilaya.

Par Kahina Baghdad

Selon le directeur du secteur, Ahmed Dernene, cette action entre dans le cadre du programme élaboré par la direction de la Santé à l'occasion d'« Octobre rose », destiné à renforcer la prise de conscience des femmes quant à l'importance d'un diagnostic précoce de cette maladie. Des services de protection maternelle et infantile, ainsi que des services de gynécologie-obstétrique dépendant des établissements publics hospitaliers (EPH) et des établissements publics de santé de proximité (EPSP), prennent part à cette opération. Une équipe médicale, composée de médecins et de sages-femmes, encadre la caravane ; elle informe les femmes des zones ciblées, notamment dans les centres de santé et les salles de soins, sur les premiers signes de la maladie et leur fournit des conseils concrets concernant les techniques d'auto-examen. Elle réalise aussi des examens médicaux et dirige, le cas échéant, les femmes vers les centres de radiologie afin d'y subir une mammographie, a précisé la même source. Par ailleurs, le programme du secteur de la santé de la wilaya prévoit l'organisation de journées portes ouvertes dans les cabinets médicaux, les centres et les salles de soins des différentes communes de la wilaya, ainsi que dans des espaces et places publics, pendant tout le mois d'octobre. Ces activités ont pour but d'informer et de sensibiliser la population aux moyens de prévention de cette maladie et de mettre



en avant l'importance du dépistage précoce, en particulier chez les femmes à partir de 40 ans, ce qui permet d'augmenter les chances de traitement et de guérison et, dans certains cas, d'éviter une mastectomie totale. Les premiers jours de la campagne de sensibilisation dédiée à la prévention du cancer du sein ont enregistré une forte affluence de femmes de tous âges. Celles-ci se sont rapprochées des équipes mé-

dicales mobilisées dans les différentes régions de la wilaya pour obtenir des réponses à leurs interrogations et être orientées vers les centres de radiologie situés au niveau de l'hôpital « Mohamed Boudiaf » d'Ain-Sefra et de l'établissement spécialisé mère-enfant de Mecheria, a indiqué le même responsable.

K.B

EL TARF

PLUS DE 900 LOGEMENTS ATTRIBUÉS LORS DU 72^e ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION

Par Halim Dardar

À l'occasion de la célébration du 72e anniversaire du lancement de la glorieuse Révolution, pas moins de 934 unités d'habitation, toutes formules confondues, seront remises dans la wilaya d'El Tarf. C'est ce qu'a fait savoir dimanche le wali, Mohamed Meziane. Lors de son allocution d'ouverture de la 2e session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) au titre de l'année 2026, dédiée à la mémoire de l'ancien président Liamine Zeroual et tenue au siège de la wilaya, le chef de l'exécutif local a détaillé la répartition : 590 logements publics locatifs (LPL), 114 logements promotionnels libres, 50 logements promotionnels aidés (LPA) et 180 aides à l'habitat rural. Le wali a fait savoir, à cette même occasion, que le

taux d'occupation par logement (TOL) dans la wilaya d'El Tarf a reculé, passant à 3,74 personnes en 2026 contre 3,81 en 2026. Il a en outre révélé que 614 autres logements seront distribués en décembre prochain, dont 511 LPL et 103 logements promotionnels, avant de rappeler que 13.381 logements de différentes formules ont été attribués dans la wilaya d'El Tarf depuis novembre 2023. Au cours de cette session de l'APW, M. Meziane a présenté un bilan des réalisations et des taux d'avancement des programmes inscrits dans les divers secteurs depuis 2023. L'ordre du jour de la réunion comprenait également l'adoption, après débat, du budget primitif de 2027, l'examen du projet de reclassement des chemins de wilaya ainsi que de la rentrée sociale 2026-2027, entre autres.

H.D

BOUIRA

LANCEMENT D'UNE CAMPAGNE MÉDICO-CHIRURGICALE AU PROFIT DES ENFANTS À SOUR EL GHOUZLANE

Une campagne médico-chirurgicale de solidarité a été lancée à l'Etablissement public hospitalier (EPH) de Sour El Ghouzlane (Sud de Bouira) au profit des enfants nécessiteux, avec la participation de médecins et chirurgiens venus de plusieurs wilayas du pays, a-t-on appris dimanche auprès des organisateurs. Lancée samedi à l'EPH des Frères Yahiaoui de Sour El Ghouzlane, cette campagne de solidarité médico-chirurgicale réunit des médecins spécialistes, des chirurgiens de différentes spécialités et des infirmiers venus de plusieurs wilayas du pays, afin de prodiguer des soins et de réaliser près de 80 opérations chirurgicales au profit des enfants nécessiteux de cette commune, située à plus de 30 km au sud de Bouira.

Cette initiative a été lancée par la Fédération nationale de la société civile

(FNSC) en collaboration avec les services de la Santé et de la Population (DSP), a indiqué à l'APS Kamel Djediat, membre de la FNSC. "Cette campagne de quatre jours comprend des opérations chirurgicales au profit d'enfants souffrant notamment d'hernie abdominale, diagnostiqués par le personnel médical et paramédical de divers EPH", a précisé le même responsable.

Ce dernier a rappelé que cette campagne avait été précédée de consultations médicales des enfants concernés à l'EPH de Sour El Ghouzlane, en collaboration avec la DSP. Au premier jour de cette campagne, une opération chirurgicale laparoscopique a été réalisée avec succès sur un enfant âgé de moins de deux ans, pour la plus grande joie de sa famille et de la population locale, qui a vivement salué cette action de solidarité.

MILA

15 NOUVEAUX BUS POUR L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE TRANSPORT URBAIN ET SUBURBAIN

L'Entreprise publique de transport urbain et suburbain de Mila (ETUSM) a renforcé sa flotte par 15 nouveaux bus, a-t-on appris, dimanche, auprès du directeur des transports, Farid Karoun. Ce responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, qu'en exécution de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relative au renouvellement de la flotte nationale de transport en commun, l'ETUSM a été renforcée par 15 nouveaux bus, dont 5 bus de 100 places, 5 de 35 places et 5 de 24 places. Ces nouveaux moyens de transport, dont un certain nombre a été distribué aux annexes de l'ETUSM

dans les communes de Mila et de Chelghoum-Laid pour renforcer les anciennes lignes, "permettront d'améliorer la qualité du transport en milieu urbain et périurbain ainsi que les conditions de voyage des citoyens, a indiqué M. Karoun. Selon le même responsable, plusieurs parmi ces bus ont été affectés à l'unité de Tadjenanet de cet établissement qui devrait ouvrir "bientôt". L'Etablissement "pourra ainsi, grâce à ces nouveaux bus, élargir son activité de transport collectif de personnes en couvrant de nouvelles lignes", a conclu le directeur des transports.

RR

OULED DJELLAL

10 NOUVEAUX BUS POUR L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE TRANSPORT URBAIN ET SUBURBAIN

L'Etablissement public de transport urbain et suburbain de la wilaya d'Ouled Djellal a été renforcé, au titre d'une première tranche, par 10 nouveaux bus, en exécution de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relative au renouvellement de la flotte nationale de transport en commun, a indiqué, dimanche, le directeur des transports, Ali Hachaïchi.

Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que cette opération a été effectuée "sous la supervision et le suivi direct du wali d'Ouled Djellal, Abderrahmane Dehimi, ainsi que des responsables du secteur des transports" Ajoutant que cette

livraison comprend 5 bus de 35 places et 5 bus de 24 places, M. Hachaïchi a indiqué que ces véhicules "se distinguent par leur équipement modernes de haut de gamme, avec notamment des caméras de surveillance, qui garantissent le confort et la sécurité des voyageurs".

Cette opération "s'inscrit dans le cadre des efforts visant à améliorer le service de transport public et à éliminer les lacunes enregistrées dans ce domaine, permettant ainsi de fournir des moyens de transport assurant le déplacement des citoyens dans de meilleures conditions", selon le directeur des transports.

RR

MINÉRAUX CRITIQUES EN AFRIQUE

LE PARTAGE TERRITORIAL DES RICHESSES PEUT-IL ÊTRE CORRIGÉ ?

La transition énergétique mondiale fait exploser la demande en cuivre, lithium, graphite et terres rares, mais l'Afrique s'impose comme l'un des géants incontournables de l'extraction minière. Mais derrière la volonté politique de transformer davantage ces minerais sur place se cache un angle mort économique crucial : quelle part de la valeur créée parvient réellement jusqu'aux territoires d'extraction ? L'ONU vient de lancer un nouveau mécanisme ciblant plusieurs pays du continent.

Par Rihab Taleb

Durant des décennies, la stratégie minière de nombreux pays africains s'est limitée à l'exportation de matières premières brutes, privant les économies locales de la plus grande partie de la valeur ajoutée. Aujourd'hui, on cherche à limiter les exportations de brut pour attirer sur place des raffineries et des unités de transformation.

Cependant, une équation économique essentielle est souvent oubliée car une usine ou une mine moderne installée dans un pays ne garantit en rien que les communautés locales en profitent directement. Au contraire, ces populations subissent les externalités négatives de l'exploitation, telles que les dégradations environnementales, la pollution des sols et des eaux ainsi que les pressions foncières, le tout souvent sans voir la couleur des retombées financières.

Pour corriger ce déséquilibre, un Mécanisme d'appui aux pays des Nations unies a été lancé pour aider six pays, dont cinq en Afrique, la Guinée, Madagascar, le Nigeria, le Zimbabwe et la Zambie. Piloté par le Programme des Nations unies pour le développement, ce dispositif vise à apporter une expertise de terrain indispensable pour transformer cette manne minérale en opportunités concrètes pour les riverains. Le défi du partage territorial de la richesse n'est pas totalement nouveau, mais sa mise en oeuvre pratique se heurte à d'importants obstacles institutionnels. Par exemple, en République démocratique du Congo, les entreprises minières ont l'obligation légale de consacrer au moins 0,3 % de leur chiffre d'affaires à des projets de développement communautaire. L'outil redistributif existe, mais en réalité, son efficacité est entravée par des défaillances de gestion.

Un audit publié par la Cour des comptes congolaise a ainsi révélé des irrégularités dans la gestion de près de 217 millions de dollars par 46 organismes sur une période de cinq ans. Des évaluations menées dans les riches provinces minières du Haut-Katanga et du Lualaba pointent des retards de versement, un manque de transparence et, surtout, des projets financés qui se révèlent souvent déconnectés des véritables priorités des habitants.

Comme le soulignent les experts en droit minier, les compagnies minières remplissent généralement leurs obligations financières formelles, mais le reste avant tout institutionnel et démocratique. Trop souvent, les communautés locales ne sont ni



consultées ni associées à la définition des projets, ce qui réduit considérablement l'impact réel des investissements. Ce débat sur la répartition de la rente minière s'inscrit dans un contexte de tensions sociales croissantes. Avec l'accélération de la course aux minerais de la transition énergétique, les conflits autour des terres et des ressources s'intensifient. Le Business and Human Rights Resource Centre recensait ainsi des centaines d'allégations d'atteintes aux droits humains ou à l'environnement liées aux minerais de transition sur la dernière décennie, plaçant les travailleurs et les communautés locales parmi les principales victimes de cette pression industrielle. Bien qu'il s'agisse d'allégations et non de condamnations judiciaires, ces chiffres soulignent l'urgence d'un modèle de développement minier plus inclusif. Le nouveau mécanisme onusien ouvre donc un

front stratégique qui va bien au-delà de la simple industrialisation nationale en s'attaquant au cœur du modèle socio-économique local. Pour les pays africains concernés, l'enjeu des prochaines années sera de transformer cette ambition en règles claires et contraignantes. Cela passera nécessairement par un encadrement strict des recettes affectées aux collectivités territoriales décentralisées, par l'intégration des entreprises locales dans la chaîne d'approvisionnement des géants miniers, par la création d'emplois durables pour les populations riveraines, ainsi que par le développement d'infrastructures partagées qui survivront à l'épuisement des gisements. La réussite de la transition énergétique mondiale ne pourra en effet se faire au détriment des populations qui vivent sur les gisements.

R.T

FACE AUX DIFFICULTÉS FINANCIÈRES SWISSSTEEL VA SUPPRIMER DES EMPLOIS EN ALLEMAGNE

Faisant face à des pertes importantes, le sidérurgiste lucernois SwissSteel annonce une nouvelle restructuration. La mesure concerne les sites en Allemagne et entraînera des suppressions d'emplois dans ce pays, indique le directeur du groupe, Frank Koch.

Interrogé dimanche dans la SonntagsZeitung, Frank Koch ne donne pas de chiffres concrets sur les postes biffés. Mais cette mesure en Allemagne permettra de "réduire considérablement" la dépendance du groupe vis-à-vis du secteur automobile, ajoute-t-il.

L'objectif est de réorganiser les sites de production de manière à ce qu'ils puissent à nouveau dégager des bénéfices d'exploitation sur un marché fortement réduit, poursuit le responsable. SwissSteel a déjà réduit de moitié ses effectifs ces dernières années, passant de 13'000 à 6500 employés.

L'étape suivante sera l'assainissement du bilan, déclare le directeur. "Notre plan prévoit que nous renouions avec la rentabilité opérationnelle à partir de 2028." A partir de cette date, le groupe sera nettement plus petit et mieux ciblé, relève-t-il.

Espoir de solution avec l'UE

Le sidérurgiste, dont le siège social se trouve à Lucerne, a enregistré l'année dernière une perte de 311 millions d'euros, contre 197 millions d'euros en 2024, écrit la SonntagsZeitung.

Les nouvelles mesures de protection de l'Union européenne contre les importations d'acier pèsent sur l'activité de l'entreprise. Le volume des exportations sans droits de douane pour la Suisse a été réduit de 35%, relève Frank Koch. Le site de Lucerne est le plus touché. SwissSteel est en contact avec l'UE et le Conseil fédéral, ajoute le directeur du groupe. "Il y a de bonnes raisons d'espérer une solution."

Aide cantonale

SwissSteel s'est retiré de la bourse suisse SIX en 2015. Cette décision s'expliquait par les restructurations et réorganisations de grande envergure menées au cours des années précédentes, relève son directeur.

En juin, le canton de Lucerne a approuvé une aide financière de 17 millions de francs en faveur de Steeltec, la filiale de SwissSteel située à Emmenbrücke (LU) et qui emploie 600 personnes. Cette contribution cantonale est nécessaire pour que la Confédération verse sa part d'un montant équivalent.

R.E

EMPLOI LE CHÔMAGE MONTE À 4,2 % EN SEPTEMBRE AUX USA

Le chômage a légèrement grimpé le mois dernier aux États-Unis, passant de 4,1 % à 4,2 % tandis que les créations nettes d'emplois ont surpris par leur faiblesse, selon des données officielles publiées vendredi.

Seuls 29 000 emplois ont été créés en septembre, nettement moins que ce qu'attendaient les marchés financiers (autour de 85 000).

Surtout, les embauches des mois précédents ont été révisées à la baisse. Juillet est ainsi passé en territoire négatif avec au bout du compte 10 000 destructions d'emplois sur la période.

Le mois d'août a été également moins reluisant que ce qui avait été précédemment annoncé avec 133 000 créations d'emplois (contre 162 000 rapportées auparavant).

À 4,2 %, le taux de chômage reste « très bas », note Kathy Bostjancic, économiste chez l'assureur Nationwide.

Elle souligne que sa progression ne résulte pas d'une « faiblesse » mais du fait que davantage de

personnes sont sur le marché du travail (+485 000 en un mois, dont la plupart ont un emploi).

Les salaires à la traîne Heather Long, économiste de la banque Navy FederalCredit Union, estime sur X que la première économie mondiale reste dans une dynamique qui se résume par « peu d'embauches, peu de licenciements ».

« Le niveau des embauches est meilleur en 2026 qu'en 2025. Mais les recrutements restent rares en dehors du secteur de la santé et des métiers liés à la construction et au fonctionnement des centres de données », ajoute-t-elle.

Pour les Américains, là où le bât blesse surtout c'est que les prix augmentent plus vite que leurs rentrées d'argent – ce qui grignote leur pouvoir d'achat. Les salaires ont ainsi progressé en moyenne de 3 % sur un an en septembre. L'inflation était de 3,4 %

sur un an en août, dernière donnée disponible. Depuis, les prix à la pompe ont bondi. Le coût de la vie est au cœur du débat pu-

blic aux États-Unis à l'approche des élections de mi-mandat,

le 3 novembre, cruciales pour le parti républicain du président Donald Trump.

« Depuis le début de la guerre de Trump [en Iran, NDLR], les salaires réels ont baissé de 0,7 %, ses

politiques désastreuses ne cessant de faire grimper les prix », a dénoncé la sénatrice démocrate Elizabeth Warren dans un communiqué.

Le dernier rapport sur l'emploi a en tout cas achevé de convaincre nombre d'investisseurs que la Réserve fédérale américaine (Fed) ne toucherait pas à ses taux directeurs lors de sa prochaine réunion, à la fin du mois.

La banque centrale a relevé ses taux en septembre pour la première fois depuis l'été 2023 afin de calmer l'inflation. Mais elle est aussi soucieuse de ne pas fragiliser l'activité économique et de ne pas faire dévier le marché du travail du plein-emploi qu'il connaît actuellement.

R.E

COOPÉRATION CONTINENTALE

LE RÔLE DE L'ALGÉRIE SALUÉ POUR SON ENGAGEMENT ET SES EFFORTS

Lors du sommet des pays fondateurs du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, tenu samedi à El Alamein, en Egypte, Ronald Lamola, chef de la diplomatie sud-africaine, a exprimé la reconnaissance de son pays envers l'engagement constant de l'Algérie.

Par Yacine Boudali

Cette dernière, figure majeure parmi les initiateurs du NEPAD, œuvre depuis la création de ce programme à la concrétisation de projets structurants destinés à tisser des liens plus étroits et à favoriser l'union entre les

nations du continent.

Le responsable sud-africain a notamment mis en avant les avancées de la route transsaharienne, présentée comme l'une des initiatives phares permettant de relier le nord de l'Afrique aux zones du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. Selon lui, cette voie facilite les dé-

placements des individus comme des marchandises et stimule les échanges commerciaux ainsi que l'intégration économique à l'échelle africaine.

Ronald Lamola s'est aussi réjoui du projet de dorsale transsaharienne en fibre optique. Cette infrastructure de télécommunications

moderne, a-t-il souligné, doit améliorer la qualité des services numériques, accélérer la circulation des données, atténuer la fracture numérique et soutenir l'économie digitale, le tout au service de l'intégration continentale recherchée.

Y.B

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

UN SOUTIEN FORT ET RENOUVELÉ AU DROIT DU PEUPLE SAHRAOUI À L'AUTODÉTERMINATION

La question sahraouie a bénéficié d'un fort soutien international lors des travaux de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) de l'Assemblée générale des Nations Unies, plusieurs pays ayant réaffirmé le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et appelé au respect de la légalité internationale et à la mise en œuvre des résolutions pertinentes de l'ONU.

Lors de l'examen des points relatifs à "l'élimination du colonialisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations" et à "l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux", plusieurs pays ont réaffirmé leur soutien de principe au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément à la résolution 1514 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, a rapporté l'agence de presse sahraouie SPS.

La Namibie a rappelé que le Sahara occidental constitue le dernier territoire colonisé d'Afrique, insistant sur la responsabilité des Nations Unies de promouvoir une solution juste et durable à la question, conformément à la Charte des Nations Unies et aux résolutions pertinentes relatives à la décolonisation et au droit à l'autodétermination.

Elle a exprimé son soutien au mandat de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) et à la

tenu d'un référendum sous l'égide de l'ONU dans le territoire, permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination, appelant à la pleine mise en œuvre des différentes résolutions du Conseil de sécurité et de l'Union africaine.

De son côté, l'Afrique du Sud s'est déclarée "profondément préoccupée" par la situation du peuple du Sahara occidental, affirmant que son droit à l'autodétermination revêt une importance capitale et que la légalité internationale et le droit international doivent constituer le fondement de la solution au Sahara occidental.

Cuba a, pour sa part, exprimé sa solidarité avec le peuple du Sahara occidental, privé depuis longtemps de leur droit à l'autodétermination, faisant part de sa profonde préoccupation de voir le Sahara occidental demeurer le dernier territoire soumis au colonialisme en Afrique. Elle a appelé à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination, conformément à la résolution 1514 de l'Assemblée générale. Le Zimbabwe a renouvelé son soutien de principe au droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, soulignant que celui-ci demeure privé de son droit de déterminer librement son statut politique, conformément à la Charte des Nations Unies et aux résolutions pertinentes de l'ONU et de l'UA. Le Mexique a également renouvelé sa solidarité avec le principe de l'autodétermination du peuple sahraoui, conformément aux

résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, ainsi que son soutien aux bons offices de l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, soulignant l'importance de voir les efforts onusiens aboutir à une solution politique juste et durable à la question. Il a reconnu la contribution de la MINURSO au renforcement de la stabilité régionale.

L'Angola a relevé que le Sahara occidental demeure le seul territoire inscrit sur la liste des Nations Unies des territoires non autonomes, soulignant que le règlement définitif de la question doit être conforme aux buts et principes de la Charte, et garantir au peuple sahraoui l'exercice de son droit à l'autodétermination.

Elle a insisté sur la nécessité de relancer la dynamique politique, de préserver les canaux de communication et de créer les conditions propices à des négociations constructives, tout en poursuivant le soutien des acteurs régionaux, notamment l'UA, au processus conduit sous l'égide des Nations Unies.

De son côté, la Russie a réaffirmé la responsabilité des Etats membres, en tant que membres responsables de la communauté internationale, à l'égard des peuples du Sahara occidental et d'autres peuples dans leur lutte pour exercer leurs droits inaliénables, tels que consacrés par la Charte des Nations Unies et la résolution 1514 de l'Assemblée générale.

RI

GAZA

PLUS DE LA MOITIÉ DES ÉQUIPEMENTS DE LABORATOIRE EST INUTILISABLE

Les services de laboratoire médical dans la bande de Gaza sont menacés d'un arrêt, alors que 52 % des équipements sont désormais hors service en raison des destructions ayant frappé le secteur de la santé depuis le début de l'agression sioniste, tandis que 30 % des équipements encore opérationnels souffrent de vétusté et de pannes fréquentes, selon des sources médicales.

Les mêmes sources indiquent, dans un communiqué relayé par l'agence de presse palestinienne Wafa, que des instances médicales ont fait état d'une "pénurie aiguë et d'un effondrement sans précédent" des capacités essentielles des laboratoires dans la bande de Gaza, soulignant que ces services constituent un pilier indispensable au diagnostic et au suivi de l'état de santé de milliers de patients dans les différents services médicaux.

Elles ont précisé que les laboratoires médicaux étaient dépourvus de plusieurs moyens indispensables à la poursuite de leurs activités, notamment des appareils d'analyse biochimique, qu'elles ont qualifiés de "colonne vertébrale des soins médicaux au quoti-

dien". Selon le communiqué, 52 % de l'ensemble des équipements de laboratoire ont été détruits et sont désormais totalement hors service depuis le début de l'agression sioniste contre la bande de Gaza, tandis que 30 % des équipements encore opérationnels souffrent de vétusté et de pannes fréquentes.

Les instances médicales ont ajouté que les équipements restants étaient confrontés à une grave pénurie de pièces de rechange nécessaires à leur entretien, les exposant ainsi au risque d'un "arrêt total et soudain à tout moment".

Cette crise des laboratoires survient dans un contexte de destructions généralisées ayant frappé le secteur de la santé dans la bande de Gaza durant l'agression sioniste, après que les hôpitaux et les établissements de santé ont été pris pour cible, entraînant une forte dégradation de la capacité des structures médicales à assurer leurs services, notamment pour les patients atteints de cancer et de maladies chroniques.

RI

SOUDAN

2.800 PERSONNES DÉPLACÉES DANS L'ETAT DU NIL BLEU EN UNE SEULE JOURNÉE

Quelque 2.800 personnes ont fui 10 villages de l'Etat du Nil Bleu, dans le sud-est du Soudan, en une seule journée, dans un contexte de détérioration de la sécurité, a déclaré dimanche l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

L'agence onusienne a souligné, dans un communiqué, que ses équipes sur le terrain estimaient que 560 ménages, soit 2.800 personnes, avaient été déplacés de plusieurs villages de la localité de Wad al-Mahi et transférés vers la localité d'Al-Roseires, dans l'Etat du Nil Bleu.

Les villages touchés sont Miri, Jabal Nimr, Abu Qudaf, Bashkarkat, Ab Jankour, Makla, Matangiya, Jabal al-Nour, Menza et Manshiling, précise le communiqué.

La situation demeure "tendue et instable", a indiqué l'agence onusienne, ajoutant qu'elle suivait de près l'évolution de la situation.

Jeudi, l'OIM avait signalé que 7.000 personnes supplémentaires,

représentant 1.400 ménages, avaient fui quatre villages de Wad al-Mahi en une seule journée en raison de l'insécurité. Le mois dernier, l'agence onusienne avait, en outre, déclaré que 99.277 personnes avaient été déplacées dans l'Etat du Nil Bleu entre le 11 janvier et le 23 août de cette année.

L'Etat a connu une escalade militaire ces derniers jours, les Forces de soutien rapide (FSR) et le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord, un groupe allié, ayant lancé des attaques dans plusieurs zones.

La crise humanitaire au Soudan s'est aggravée dans le contexte du conflit entre l'armée et les FSR, qui a débuté en avril 2023.

Le conflit a fait des dizaines de milliers de morts et environ 13 millions de déplacés, selon les estimations de l'ONU et de la communauté internationale.

RI

CAMIONS D'AIDE DE L'ONU ATTAQUÉS AU SOUDAN

UN MORT, SELON LE PAM

ment les dégâts et a appelé à une enquête rapide sur les faits. L'attaque survient un jour après qu'un camion du PAM a heurté un engin explosif à Dilling, après avoir acheminé une aide alimentaire vitale. Selon les chiffres des Nations unies, les attaques aux drones ont fait plus de 1.100 morts au Soudan pour le seul premier semestre de l'année 2026.

Le conflit entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) a fait plus de

200.000 morts, estiment les travailleurs humanitaires, en a déplacé plus de 11 millions, et provoqué la pire crise humanitaire dans le monde, selon l'ONU.

La famine a été confirmée en 2025 à Kadougli, dans le Kordofan-Sud, et à El-Facher, dans la région du Darfour occidental, où les combats et les restrictions d'accès continuent de freiner les livraisons d'aide.

RI

ARCHIVES LOCALES ET NUMÉRISATION À GUELMA UN SÉMINAIRE RÉGIONAL FAIT LE TOUR DE LA QUESTION

Dans le cadre d'une série de rencontres scientifiques pilotées par la direction générale des archives nationales, en partenariat avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, la wilaya de Guelma a abrité dimanche un séminaire régional intitulé « La gestion des documents d'activité et des archives des collectivités locales à l'ère du numérique ».

Par Tinhinane Bendahmane

La séance inaugurale de cette manifestation a été conduite par le directeur général des archives nationales, Mohamed Bounaâma, lequel était entouré du wali, Samir Chibani, de représentants du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, de délégués d'institutions nationales, des secrétaires généraux et responsables des services d'archives des wilayas de Tébessa, de Khenchela, de Batna, d'Oum El Bouaghi, de Barika, de Bir El Ater, ainsi que des secrétaires généraux des communes relevant de ces wilayas. Dans son allocution d'ouverture, M. Bounaâma a mis en avant que la gestion des documents et des archives des collectivités locales constitue « une responsabilité institutionnelle partagée », laquelle exige « une prise de conscience de l'importance et de la valeur du document, et un engagement à le protéger et à développer des méthodes pour le traiter ». Il a aussi fait remarquer que l'un des principaux axes de ce séminaire réside dans l'explication de « la façon d'accompagner la transformation numérique et les exigences de la transition organisée du document papier au document numérique », de « garantir l'authenticité et l'intégrité des documents électroniques », d'« assurer leur conservation et leur récupération », et cela dans le cadre de la stratégie encadrée par le haut-commissariat à la numérisation (HCN). Le même responsable a confié à la presse que ce séminaire régional, quatrième d'une série de rencontres régionales organisées par la direction générale des archives nationales, examinera avec une attention particulière les archives antérieures à 1962 conservées au niveau des collectivités locales, lesquelles sont considérées



comme « l'un des composants principaux du patrimoine documentaire national et de la mémoire nationale ». M. Bounaâma a en outre insisté sur la valorisation des ressources humaines œuvrant dans le domaine des archives, et sur leur accompagnement afin de leur permettre de maîtriser la gestion des documents numériques. Les travaux de ce séminaire ont été ponctués par plusieurs interventions centrées sur le thème de la « Gestion des documents d'activité et d'archives des collectivités

locales dans l'environnement numérique » et la présentation de rapports des wilayas relatifs à l'état du stock d'archives des collectivités locales, en plus de l'organisation de trois ateliers de travail portant sur « Les procédures de gestion des documents et des activités d'archives des collectivités locales », « La structuration de la fonction d'archives » et « La protection et le traitement des archives historiques antérieures à 1962 ».

T.B

CINÉMA NETFLIX SE VIDE DE SA MATIÈRE GRISE

Netflix met fin à son contrat avec David Fincher, après les départs de Shawn Levy et des frères Duffer. La plateforme de streaming semble délaïsser les réalisateurs de prestige au profit des séries, du live et du sport. Mais à quoi joue Netflix ? L'époque des longs contrats avec des réalisateurs prestigieux semble terminée pour la plateforme, qui vient de mettre fin à son partenariat avec David Fincher, quelques semaines après le départ de Shawn Levy pour Disney. Ces séparations concernent des cinéastes à l'origine de plusieurs de ses plus beaux succès critiques, et elles ressemblent fort à un changement de cap. Moins de grands noms sous contrat, et davantage de séries à petit budget, de direct et de sport pour Netflix, qui revoit ses priorités au moment où Paramount et Warner Bros. Discovery s'apprêtent à fusionner.

Netflix voit partir ses réalisateurs vedettes

Pas plus tard que jeudi, comme le rappelle The Verge, Netflix a annoncé la fin de son accord avec David Fincher, signé en 2020 pour quatre ans et qui aura finalement duré deux années de plus. Le contrat réservait à la plateforme américaine l'exclusivité de ses nouveaux projets en streaming, à commencer par Mank. Déjà producteur exécutif des séries à succès House of Cards et Mindhunter, le cinéaste était censé tenir les abonnés en haleine. À l'époque, il plaisantait même en disant que l'accueil critique de Mank et ses résultats en salles décideraient des films que Netflix le laisserait tourner ensuite.

La critique a suivi, et hélas, le box-office beaucoup moins. Mank a bien obtenu dix nominations aux Oscars et même deux statuettes, mais le film avec Gary Oldman n'a rapporté qu'environ 100 000 dollars en trois semaines de salles, pour un budget de 25 millions. Sur Netflix, il n'a passé qu'une journée dans le top 10 des films les plus regardés, et à la dixième place. The Killer, en 2023, a bien démarré en tête du classement, mais ses 452 000 dollars de recettes ont très peu pesé face à ses 175 millions de budget. Prochain test pour David Fincher : Les Nouvelles Mémoires de Cliff Booth, qui passera deux semaines en salles à partir de fin novembre, avant d'arriver sur Netflix le 23 décembre.

Vous l'avez compris, David Fincher est loin d'être le seul à partir. Shawn Levy, qui a travaillé en exclusivité avec Netflix pendant près de dix ans (Stranger Things, The Adam Project, Shadow and Bone), a signé le mois dernier un contrat global avec le concurrent Disney, qu'il présente comme un retour aux sources. Il est difficile de ne pas y voir aussi l'effet

d'une dernière saison de Stranger Things qui a déçu le public, comme la critique. C'est un peu la même chose pour les emblématiques frères Duffer, les créateurs de la série fantastique, partis chez Paramount en août 2025. Leur série The Boroughs, est sortie sur Netflix en mai avec des audiences correctes, mais la plateforme l'a annulée un mois seulement après son lancement. Netflix s'est également séparé de Noah Baumbach, le réalisateur de Marriage Story, dont les films suivants, White Noise et Jay Kelly, n'ont pas vraiment marqué les esprits. Netflix veut davantage fidéliser qu'impressionner.

Officiellement, il n'y a pas de quoi s'inquiéter pour Netflix. Dans une interview donnée cette semaine, le co-PDG du service, Ted Sarandos, explique que Shawn Levy et les frères Duffer voulaient surtout se consacrer au cinéma. Il est vrai que le premier sortira Star Wars: Starfighter en mai prochain, et les seconds un film pour Paramount en 2028. La priorité de Netflix semble dans tous les cas être davantage dans des séries à petit budget, mais aussi dans les événements en direct, et le sport. Le format épisodique s'est montré bien plus efficace que les films pour donner aux abonnés une raison de revenir.

D'où cette avalanche de télé-réalités aux concepts parfois déroutants, de Squid Game : le défi à The Golden Ticket, tirée de l'univers du célèbre Willy Wonka, en passant par The New Stanford Prison Experiment. On est loin des séries d'horreur que Mike Flanagan produisait pour Netflix avant qu'Amazon ne le recrute en 2022. Mais tant que le public regarde, la plateforme ne semble pas s'en soucier. Après des années de films coûteux qui n'ont pas toujours fait progresser le nombre d'abonnés, Netflix veut prendre des paris moins risqués. Le cinéma de prestige sur Netflix, ce n'est pourtant pas fini. Le contrat de Guillermo del Toro court toujours, et le premier Narnia : Le Neveu du magicien, attendu en février prochain et réalisé par Greta Gerwig, est traité comme un véritable événement, avec sept semaines en salles avant son arrivée en streaming. Cette dernière tournera aussi un second volet. Une suite de KPopDemon Hunters est en préparation, et Rian Johnson, en pause après avoir rempli son contrat de 450 millions de dollars pour deux suites de À couteaux tirés (avec Daniel Craig), pourrait bien revenir avec de nouveaux projets. Le service y perdra peut-être un peu de son image haut de gamme, mais c'est peut-être ce qui l'aidera à tenir face au futur géant né de la fusion entre Paramount et Warner Bros. Discovery.

R.S.H.T

RÉSEAUX SOCIAUX WHATSAPP RENFORCE SON CONTRÔLE PARENTAL

L'application de messagerie instantanée introduit de nouvelles fonctionnalités de contrôle parental pour aider les parents à guider leurs ados dans leur utilisation de WhatsApp.

Superviser l'utilisation que font vos ados de leur compte WhatsApp sans pour autant s'immiscer dans leur vie privée est un difficile équilibre. Pour vous permettre de guider votre progéniture dans l'utilisation de la messagerie, WhatsApp introduit de nouvelles options dans son contrôle parental.

Ces nouvelles options, spécifiquement destinées à la supervision des comptes des adolescents, visent à encourager le dialogue familial en permettant aux parents d'avoir une visibilité adaptée à l'utilisation que fait leur enfant mineur de l'application.

Des options pour mieux accompagner l'ado dans l'usage de WhatsApp

Ces nouvelles options intégrées au contrôle parental, totalement facultatives, viennent s'ajouter aux protections déjà existantes au sein de l'application. Elles ont pour but principal d'aider les parents à accompagner leurs ados dans l'utilisation qu'ils ont de la messagerie. Pour fonctionner, il est donc nécessaire de relier le compte du parent à celui de l'ado. Mais le champ d'action des parents est suffisamment restrictif pour ne pas empiéter sur l'intimité de leur progéniture. Les parents peuvent ainsi définir les paramètres de confidentialité de leur ado, notamment pour ce qui est de choisir qui a le droit de voir sa photo de profil et ses informations personnelles, ou de l'ajouter à des groupes.

Dans le cas où l'ado souhaiterait assouplir les règles mises en place dans les paramètres de confidentialité de son appli, toute modification de ces paramètres devra être validée par un parent qui devra saisir un code PIN parental.

Les parents seront informés par des notifications lors de certains événements. Ce sera par exemple le cas quand l'ado rejoint ou quitte un groupe, si un groupe dans lequel votre ado se trouve s'agrandit significativement ou encore lors de l'ajout d'un nouveau contact. Certaines fonctionnalités de WhatsApp seront par ailleurs encadrées. Les parents pourront ainsi choisir qui est autorisé à voir les Statuts de leur ado, mais aussi quels Status ces derniers sont autorisés à consulter. Il en sera de même pour ce qui est de l'accès aux Chaînes WhatsApp.

R.S.H.T

SANTÉ INFANTILE EN OUGANDA

LA DRÉPANOCYTOSE, UN COMBAT QUOTIDIEN

En Afrique, nombreux sont les enfants frappés par cette affection sanguine génétique qui engendre des souffrances intenses. Faute d'un dépistage précoce, beaucoup perdent la vie avant d'atteindre l'âge de cinq ans.

Par Yousra Dali

Pour Irene Nalukwago, le chemin parcouru pendant douze longues années avant d'arriver dans ce centre médical spécialisé dans la drépanocytose fut semé d'embûches.

Sa fille vit le jour en pleine santé dans cet établissement de Kayunga, situé à l'est de Kampala, la capitale. Cependant, dès l'âge de six mois, elle tomba malade à répétition et souffrit d'anémie.

« On lui administrait des transfusions pratiquement chaque semaine, et elle endurait d'atroces souffrances. À un moment, son taux d'hémoglobine est descendu à 3,1 », témoigne Irene Nalukwago, mère de la patiente.

Les médecins commencèrent alors à envisager une pathologie plus sérieuse. Les analyses confirmèrent par la suite la drépanocytose. Aujourd'hui âgée de 12 ans, elle porte les séquelles graves de crises à répétition. « Elle s'est retrouvée paralysée du côté gauche ; je n'avais pas d'autre solution que de la porter », confie sa mère.

Des milliers d'enfants, à l'image de la fille de Mme Nalukwago, ont vécu des années sans diagnostic précoce ni soins appropriés. L'Ouganda a désormais généralisé le dépistage obligatoire des nouveau-nés sur tout son territoire. « La prise en charge des enfants débute dès l'âge de 9 mois et l'observance du traitement est satisfaisante ; la majorité a ainsi pu survivre grâce à ce programme », précise le docteur Isaac Tumusiime, médecin-chef à l'hôpital de référence de Kayunga. Les soignants s'accordent sur



un point : un dépistage précoce est primordial, car il permet de traiter la maladie avant qu'elle ne s'aggrave. Une prise en charge par thérapie génique, capable de mettre un terme à des années de souffrance pour de nombreux patients, a été instaurée dans certains pays. « Nous avons généralement tendance à les encourager à soigner leurs enfants à l'hydroxyurée, en espérant qu'un

jour, la thérapie génique devienne peut-être accessible. », relate le docteur Isaac Tumusiime. Toutefois, c'est uniquement grâce à des solutions telles que la thérapie génique, qui demeurent inaccessibles à la majorité de ceux qui en ont le plus besoin, qu'il sera possible de délivrer les familles de ce fardeau pesant.

Y.D

TCHAD

DES CAS DE DENGUE SIGNALÉS DANS QUATRE PROVINCES, DONT N'DJAMÉNA

Des cas de dengue ont été signalés dans les provinces du Ouaddaï, du Wadi Fira et du Sila, ainsi qu'à N'Djaména, a annoncé samedi le ministère tchadien de la Santé publique et de la Prévention. Dans un communiqué, le ministère a rappelé que la dengue est une maladie virale transmise à l'homme par des moustiques infectés et se manifeste notamment par une forte fièvre, des maux de

tête, des douleurs musculaires et articulaires, des nausées, des vomissements et des éruptions cutanées. Le ministère a appelé toute personne présentant un ou plusieurs de ces symptômes à se rendre dans l'établissement de santé le plus proche pour y être diagnostiquée et prise en charge. Afin d'interrompre la transmission de la maladie, les autorités sanitaires recommandent notam-

ment de dormir sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide à longue durée d'action, y compris pendant la journée, de porter des vêtements à manches longues et d'utiliser des répulsifs. Elles recommandent également d'éliminer les ordures et de vider les eaux stagnantes autour des habitations, ainsi que de couvrir les récipients contenant de l'eau.

R.Env

SIDI BEL-ABBÈS/INTEMPÉRIES

MOBILISATION DES DIFFÉRENTS SERVICES POUR ÉVACUER LES EAUX PLUVIALES ET SÉCURISER LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Les différents services techniques et opérationnels de la wilaya de Sidi Bel-Abbès ont entamé, samedi soir, des interventions intenses sur le terrain pour évacuer les eaux pluviales et fluidifier le trafic routier, suite aux intempéries et aux fortes précipitations enregistrées dans le chef-lieu de wilaya, a-t-on appris auprès des autorités locales. Plusieurs axes et points de circulation de la ville ont enregistré des accumulations d'eaux de pluie, nécessitant le déploiement rapide d'équipes de terrain pour traiter les points noirs, notamment au niveau des quartiers Bab Dhaya, Emir Abdelkader, Soummam, El-Badr et El-

Makam, ainsi qu'aux abords du carrefour menant à la route de Telagh. Pour faire face à cette situation d'urgence, d'importants moyens matériels et humains ont été mobilisés dans le cadre d'un plan d'intervention conjoint regroupant les services de la commune de Sidi Bel-Abbès, les unités de la Protection civile, l'antenne de l'Office national de l'assainissement (ONA), ainsi que les directions des Ressources en eau et des Travaux publics. Ont également pris part à ces opérations les équipes de l'établissement public de nettoyage et de collecte des déchets ménagers "Nadif Com" et l'établissement public communal

chargé des espaces verts, aux côtés d'autres organismes concernés.

Des motopompes et des camions d'assainissement ont été mis en service, tandis que le curage des avaloirs et des canalisations d'évacuation a été opéré afin de garantir la fluidité de la circulation et de protéger les biens. Les opérations de constat et d'intervention sur le terrain se poursuivent à travers les différentes artères et axes routiers jusqu'à la stabilisation des conditions météorologiques, assurant ainsi la sécurité des citoyens et la fluidité des déplacements des véhicules.

R.Env

PLUIES TORRENTIELLES EN ESPAGNE

DEUX MORTS ET UN DISPARU À BARCELONE

Des pluies torrentielles ont fait deux morts et un disparu à Barcelone, dans le nord-est de l'Espagne, où la situation s'améliorait dimanche, les autorités mettant en garde en revanche contre des risques dans la province de Gérone, plus au nord.

Les précipitations diminuant, le gouvernement régional de Catalogne a levé les restrictions de circulation instaurées sur de vastes secteurs du littoral depuis samedi, mais les a maintenues jusqu'à 19h00 GMT dans certaines zones où des rivières ont débordé. Un précédent bilan faisait état d'un mort. "Cette tempête aux caractéristiques tropicales est en train de quitter la Catalogne par le nord", a annoncé en conférence de presse le président régional, Salvador Illa, qui a confirmé le bilan de deux morts et un disparu. La tempête avait motivé samedi l'annulation de la manifestation pour le droit au logement prévue à Barcelone, comme dans de nombreuses villes espagnoles, dont Madrid où des dizaines de milliers de personnes ont protesté. Les pluies sont dues à un phénomène météorologique caractérisé par "des averses et des orages très violents et persistants" dans l'est de l'Espagne, qui a débuté jeudi, selon l'agence météorologique espagnole, l'Aemet.

R.Env

PRÉVENTION ET SUIVI MÉDICAL EN MILIEU SCOLAIRE

LES ÉLÈVES PROTÉGÉS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

À Tindouf, les unités de santé scolaire veillent toute l'année sur la santé physique et mentale des élèves. Entre le dépistage précoce des maladies, les repas équilibrés à la cantine et la prévention contre la malbouffe, ces équipes jouent un rôle essentiel pour protéger les enfants et les aider à mieux réussir à l'école.

Par Hamida Indja

Les unités de dépistage et de suivi scolaire de la wilaya de Tindouf s'occupent de la santé des élèves tout au long de l'année. Cette action est menée à travers des programmes de prévention, de dépistage précoce des différentes maladies et affections physiques et psychologiques, ainsi que par un suivi médical et l'orientation des cas nécessaires vers une prise en charge spécialisée.

La coordinatrice de wilaya de la médecine scolaire collective, le docteur Fatima Bekka, a indiqué que ces programmes comprennent la vaccination, les examens médicaux et le contrôle de la santé pour tous les élèves, du primaire jusqu'au collège et au lycée. Elle a également souligné qu'il est important de continuer à suivre les cas détectés pendant toute la scolarité de l'élève.

Les actions de dépistage rapide visent en premier lieu les problèmes oculaires, surtout le trachome, « une infection grave de l'œil », ainsi que d'autres maladies comme les rhumatismes chez l'enfant, le diabète, les problèmes cardiaques et thyroïdiens. De plus, ces actions comportent la prise en charge des situations qui nécessitent un suivi avec des médecins spécialistes.

Le Dr Bekka a déclaré que l'intérêt de détecter les maladies le plus tôt possible est de pouvoir soigner les problèmes de santé découverts et de les surveiller régulièrement. Elle a aussi insisté pour que les soins ne s'arrêtent pas lorsque l'élève change d'école, et cela jusqu'à l'université.

Sur le plan préventif, la responsable a insisté sur l'importance des repas à l'école, considérés comme un point clé pour la santé et la croissance de l'élève. Elle a demandé de faire attention à la qualité des plats et à leur équilibre, dans le but d'apporter les protéines, les fruits et les éléments nutritifs nécessaires pour mieux se concentrer et réussir à l'école.

En revanche, elle a mis en garde contre une consommation excessive de sucres, notamment les sucres rapides, et de certains aliments transformés qui contiennent beaucoup de sel et de matières grasses, comme les chips.

Elle a aussi précisé que les mauvaises habitudes alimentaires, liées au manque d'activité phy-



sique ou de sport, peuvent augmenter les risques de devenir obèse ou de développer le diabète chez les enfants.

Elle a également dit que le surpoids chez les enfants n'a pas seulement des effets sur la santé, mais qu'il peut aussi causer des problèmes psychologiques et sociaux, comme le harcèlement. Cela peut perturber l'intégration de l'élève à l'école et son envie d'étudier, et peut parfois mener à l'abandon scolaire. Ces informations montrent bien l'impor-

tance du rôle de prévention attribué aux unités de dépistage et de suivi scolaire pour protéger la santé des élèves.

Cela se fait en combinant le dépistage rapide, le suivi médical et la prise en charge des problèmes de santé et de moral, ainsi que le renforcement de la sensibilisation des élèves, des familles et des écoles aux bases d'une alimentation saine, du sport et de la protection de la santé mentale.

H I

18^e FIBDA RENCONTRE À ALGER SUR LA BANDE DESSINÉE CONGOLAISE

Une rencontre sur la bande dessinée en République démocratique du Congo, a été animée dimanche à Alger par le bédéiste congolais Jérémie Nsingi qui a partagé son expérience et donné un aperçu historique sur la BD dans son pays.

S'exprimant lors d'une rencontre intitulée "Le roman graphique en République démocratique du Congo", dans le cadre du 18^e Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda, 1-5 octobre), l'auteur Jérémie Nsingi a indiqué que la bande dessinée congolaise remonte à "près d'un siècle d'existence".

Revenant sur les évolutions chronologiques de la bande dessinée congolaise, l'auteur a estimé que son pays a constitué un "terreau de création fertile pour les pays voisins".

Evoquant les thématiques explorées, il a précisé que les récits des BD puisent dans la réalité sociale congolaise et s'intéresse aux sujets à caractère religieux.

Cependant, l'auteur soutient que la vente des publications de BD est "limitée" à cause, dit-il, de "la baisse du pouvoir d'achat, le manque d'éditeurs spécialisés et la fermeture des librairies", obligeant ainsi, selon lui, les éditeurs à s'orienter vers l'autoédition et, pour d'autres, à publier à l'étranger.

Revenant sur son parcours et expérience individuelle dans la bande dessinée, Jérémie Nsingi reconnaît "l'influence de plusieurs pionniers de la bande dessinée congolaise" comme Barly Baruti et Bernard Mayo, admettant avoir "bâti sa propre identité artistique avec des personnages plus réalistes" en s'éloignant volontairement de ses modèles.

Auteur et illustrateur de plusieurs bandes dessinées autoéditées, Jérémie Nsingi s'est associé également à des recueils de BD collectifs, permettant à des jeunes bédéistes de publier leurs premiers travaux.

Le 18^e Fibda se poursuit lundi sous le slogan, "Le roman graphique, carrefour du dessin et du verbe", avec la participation de bédéistes et créateurs de 13 pays.

RS

OCTOBRE ROSE 2026 ACTIONS DE SENSIBILISATION À LA PRÉVENTION DU CANCER DU SEIN À OUM EL BOUAGHI, EL TARF ET SÉTIF

Plusieurs wilayas de l'Est du pays ont mené, dimanche, dans le cadre de la célébration d'Octobre Rose (prévention du cancer du sein) des actions de sensibilisation pour promouvoir le dépistage précoce de ce type de cancer, selon des responsables du secteur de la santé dans les wilayas d'Oum El Bouaghi, d'El Tarf et de Sétif.

La direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya d'Oum El Bouaghi a lancé un programme prévoyant une série d'activités à travers toutes les structures hospitalières publiques et privées, a indiqué la responsable du service de la prévention, Amira Hakem.

Cette responsable a souligné que des journées de sensibilisation sont organisées dans tous ces établissements, donnant lieu à des dépistages pour détecter cette maladie, conformément aux instructions du ministère de tutelle.

Elle a ajouté que chaque établissement de santé a élaboré un programme spécifique, en fonction des particularités de chaque région, et défini les jours de dépistage, avant de souligner que des équipes composées de médecins généralistes et spécialistes, de psychologues, de sages-femmes et d'infirmiers supervisent cette opération. Le programme lancé par la DSP de la wilaya d'El Tarf, sous le slogan "Tous unis contre le cancer du sein", comprend, selon le directeur du secteur, Athmane Kerouani, des opérations de dépistage précoce du cancer du sein dans l'ensemble des établissements publics hospitaliers ainsi que les polycliniques des 24 communes de la wilaya.

Des journées portes ouvertes pour sensibiliser à la maladie et aux méthodes de prévention, seront également organisées, a-t-il ajouté.

Des caravanes médicales, encadrées par des médecins, des infirmiers, des sages-femmes et des psychologues, seront également mises sur pied pour sillonner les régions rurales, en plus de l'organisation de sorties dans les écoles

pour diffuser la culture de la prévention parmi les élèves et le personnel éducatif, en plus d'émissions radiophoniques locales sur le cancer du sein, selon la même source.

Il est également prévu des journées de formation au profit des médecins et des sages-femmes, portant sur les méthodes les plus récentes de dépistage précoce afin de renforcer leurs capacités à traiter les cas suspects et à prendre rapidement en charge les patientes.

L'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) de lutte contre les maladies cancéreuses de Sétif a ouvert ses portes aux femmes de tous âges depuis le début du mois en cours pour sensibiliser à la nécessité du dépistage précoce du cancer du sein, a indiqué la directrice de cette structure, Nadjet Akhnak, qui a souligné, dans une déclaration à l'APS, que l'initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à promouvoir la culture du dépistage précoce du cancer du sein et à fournir des conseils et un soutien médical aux différentes catégories de la société en général et aux femmes en particulier afin de prévenir cette maladie et de la détecter précocement pour augmenter les chances de guérison.

L'initiative donnera lieu, selon la même source, à des auscultations médicales au profit des femmes souhaitant bénéficier d'examens gratuits, et à l'enseignement des méthodes d'auto-palpation pour la connaissance de ses seins et le repérage d'une anomalie.

Mme Akhnak a également précisé que l'initiative s'adresse aussi aux élites médicales et aux universitaires intéressées par la recherche scientifique et le bénévolat en santé, ce qui pourrait, selon elle, contribuer à sensibiliser à l'importance de la prévention et du dépistage précoce de cette maladie, ainsi qu'à renforcer la participation communautaire en matière de lutte.

RS

FOOTBALL/AMICAL CONTRE LE NIGER

LA SÉLECTION ALGÉRIENNE POURSUIT SA PRÉPARATION À SIDI MOUSSA

La sélection nationale de football poursuit sa préparation au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger), en prévision du match amical face au Niger, prévu mardi (18h00) au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, en effectuant une séance d'entraînement samedi soir, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

Les coéquipiers du capitaine Ramy Bensebaini ont effectué la séance sur l'un des terrains du CTN, à l'heure du match de mardi. Une séance consacrée essentiellement aux aspects technique et tactique, avec la participation de l'ensemble de l'effectif dont Himad Abdelli qui a réintégré le groupe, alors que Samir Cherki s'est entraîné en solo sous la conduite du préparateur physique Nasser Daineche.

Le match contre le Niger s'inscrit dans le cadre de la préparation

des deux sélections aux qualifications de la Coupe d'Afrique des nations-2027.

Après deux matchs joués face à la Zambie (3-1) et au Burundi (2-2), l'Algérie occupe la première place du groupe I avec quatre points, devant la Zambie et le Togo (3 pts). Le Burundi ferme la marche avec un seul point.

Les "Verts" reprendront les qualifications en novembre prochain avec une double confrontation face au Togo.

RS



FUTSAL - CAN 2026

LE SÉLECTIONNEUR NATIONAL RETIENT 14 JOUEURS POUR LA PHASE FINALE

Le sélectionneur de l'équipe nationale de futsal, Nouredine Benamrouche, a retenu 14 joueurs pour prendre part à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2026), qui se déroulera du 12 au 21 octobre, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF), ce dimanche. Versée dans le groupe A, la sélection algérienne disputera son premier match face au Maroc, le lundi 12 octobre (20h00), puis face à la Libye, le mercredi 14 octobre (17h00), avant de terminer face à la Zambie, le vendredi 16 octobre (20h00). Le groupe B est composé de l'Egypte, de l'Angola, du Mozambique et de la Tanzanie. L'Algérie s'est qualifiée pour la première fois de son histoire à une phase finale de la CAN de futsal en éliminant la Guinée au terme d'une double confrontation largement maîtrisée : victoire 4-0 à Conakry, le 4 février, puis succès 7-1 à Oran, le 8 février.

La phase finale de la CAN-2026 se déroulera du 12 au 21 octobre prochain, avec l'ambition pour la sélection algérienne de réussir ses premiers pas dans la compétition continentale.

Liste des joueurs convoqués :

Samyr Teffaf (Garges Djibson), Si Chaib Wassim (Paris Acasa), Bessa Amar (Paris Acasa), Abderaouf Djelloul (Al Hilal BBA), Takjerad Azzedine (Toulouse Met Futsal), Haddad Moussa (Paris Acasa), Hamad Mathieu (Les Artistes Futsal), Djebrani Abdelhak (Al Hilal BBA), Si Chaib Ali Skender (Paris Acasa), Bentout Biele (Avion Futsal), Bakkioui Soufian (Bouiraza Futsal Team), Walid Riache (CF El Kseur), Berterki Walid (Vaulx En Velin Futsal), Ait Hamadouche Rayane (MC El Bayadh).
Entraîneur : Nouredine Benamrouche.

RS

CAN 2027 (U23) - QUALIFICATIONS

L'ALGÉRIE ET L'AFRIQUE DU SUD SE NEUTRALISENT (1-1) EN AMICAL

La sélection nationale de football des moins de 23 ans (U23), s'est neutralisée avec son homologue sud-africaine 1-1, en match amical disputé dimanche à Bloemfontein, dans le cadre des préparatifs en prévision du deuxième tour préliminaire des qualifications de la CAN 2027 de la catégorie, prévu en novembre prochain.

Les Sud-Africains ont ouvert le score sur un but marqué contre son camp par Faïz Belgourai (33'), avant que le sociétaire du MC Alger, Ben Ahmed Kohili n'égalise deux minutes plus tard (35'). Lors de la première opposition, disputée jeudi au même stade, l'Afrique du Sud s'est imposée (3-1). Les Algériens ont ouvert la marque grâce à Yanis Senhadji (44'), avant que les Sud-Africains ne réagissent en seconde période par Quwan Plaatijes (48'), Nhlanhla Gasa (53') et Faiz Abrahams (72').

Pour cette double confrontation, le sélectionneur national, Rafik Saïfi, a fait appel à 24 joueurs. Avant de rallier l'Afrique du Sud, la sélection algérienne avait bouclé la semaine dernière son premier stage entamé à Alger le 21 septembre, dans le cadre de son programme de préparation en prévision des futures échéances. L'Algérie sera opposée, lors du deuxième tour des qualifications de la CAN 2027, au vainqueur de la double confrontation entre le Malawi et Es-watini.

RS

TENNIS DE TABLE / WTT YOUTH CONTENDER (U17)

L'ALGÉRIENNE TANIA MORICE SACRÉE VICE-CHAMPIONNE EN EGYPTE

La pongiste algérienne Tania Morice a décroché la médaille d'argent dans la catégorie des moins de 17 ans (U17), lors du tournoi international "WTT Youth Contender" de tennis de table, qui s'est clôturé au complexe Hassan-Moustafa en Egypte.

La jeune internationale a réalisé un parcours

remarquable jusqu'en finale, marqué notamment par trois victoires, avant de s'incliner face à la Russe Alexandra Boukova sur le score de 3-1.

La joueuse algérienne s'était imposée sur sa route vers la finale contre les Russes Yaroslava Terekhova (3-1) et Veronika Kondratenko (3-0), puis la Kazakhe Maria Lukyanova (3-1).

Cette nouvelle performance démontre la progression de la jeune étoile montante algérienne, déjà sacrée championne d'Afrique U19 cette année au Ghana. Elle confirme aussi son statut de grand espoir du tennis de table arabe et africain.

RS

16ÈME MARATHON INTERNATIONAL D'IMEDGHASSEN

1.500 ATHLÈTES SUR LA LIGNE DE DÉPART

Quelque 1.500 athlètes, filles et garçons, dont des coureurs étrangers parmi lesquels des étudiants résidant en Algérie, ont pris part, samedi, à la 16ème édition du marathon international d'Imedghassen, à Batna.

Le coup d'envoi de cette manifestation sportive, organisée à l'initiative de l'association des "Amis d'Imedghassen", en coordination avec la ligue de wilaya d'athlétisme, la direction de la jeunesse et des sports et la fédération algérienne d'athlétisme (FAA), a été donné par le wali de Batna, Riyad Benahmed, devant le complexe sportif du 1er novembre 1954. La compétition, qui s'est déroulée dans des conditions d'organisation maîtrisées, s'est déroulée en trois épreuves, à savoir un marathon de 42,195 km, un relais 2 x 21,1 km et une course de 13 km.

Les arrivées des courses étaient programmées dans la commune de Fesdis, pour la course de 13 km et le relais 21,1 km x 2, et devant le mausolée

numide royal d'Imedghassen, pour le marathon.

Le président de la FAA, Farid Boukais, s'est félicité, dans une déclaration à l'APS, de la bonne organisation de cette manifestation, soulignant que des efforts soutenus sont déployés pour la développer en améliorant le niveau des coureurs participants, notamment étrangers, afin que le marathon soit l'occasion pour les athlètes algériens de se mesurer à des athlètes de haut niveau et d'acquérir de l'expérience". De son côté, le directeur de l'organisation et des compétitions de la ligue de wilaya d'athlétisme, Hakim Leghouil, a souligné que cette édition s'est distinguée par la participation de 34 coureurs étrangers provenant de plusieurs pays, parmi lesquels des étudiants résidant en Algérie.

Il a également affirmé que toutes les conditions humaines et matérielles avaient été mises en place pour assurer le succès de la manifestation.

Le président de l'Association des "Amis d'Imed-

ghassen", Azzedine Guerfi, a indiqué, quant à lui, que l'objectif du marathon était aussi de promouvoir le site du mausolée numide royal d'Imedghassen, et de sensibiliser à son importance historique et culturelle qui requiert de le protéger et de le préserver.

Résultats :

Marathon (42,195 km) :

-Hommes : 1. Ghilas Abdennacer (Blida)

-Femmes : 1. Houria Messaoudi (Sarab Batna)

Relais 2 x 21,1 km :

-Hommes :1. Abdelkader Hadjaoui et Zakaria Tidouirt, El Attaf (Aïn Defla)

-Femmes :1. Nawal Abbas et Aya Mebarki (Bordj Bou Arreridj)

Course de 13 km :

-Hommes :1. Abdallah Bouchareb (Mila)

-Femmes : 1. Nassima Smail (MC Alger).

RS

ACTUALITÉS SPORTIVES

LECTURE LUDIQUE
LA PHYSIQUE QUANTIQUE RACONTÉE
AUX PLUS JEUNES

Comment expliquer la physique quantique à des enfants ? C'est le défi relevé par l'écrivain Zakour Abderrahim Mahfoud dans son ouvrage Il était une fois la magie de la physique quantique. À travers une histoire accessible et des explications adaptées aux plus jeunes, l'auteur invite les lecteurs de 8 à 14 ans à découvrir les mystères de l'infiniment petit tout en cultivant leur curiosité scientifique et leur goût de la lecture.

Par Yakout Abina

La librairie Dakiret El Nas, située au boulevard Said Touati à Bab El Oued, a été le théâtre, ce samedi 3 octobre, d'un voyage fascinant au cœur de l'infiniment petit. C'est dans une ambiance chaleureuse et stimulante que l'écrivain Zakour Abderrahim Mahfoud, accompagné de la romancière et poétesse Madame Fella Andaloussia, a rencontré un public de jeunes lecteurs avides de connaissances pour leur présenter son dernier livre intitulé « Il était une fois la magie de la physique quantique ».Destiné spécifiquement aux enfants curieux âgés de 8 à 14 ans, ce récit de 20 pages ambitionne de rendre accessibles et ludiques les mystères complexes de la physique quantique, une discipline souvent jugée complexe. Pendant près de deux heures, M. Zakour Abderrahim Mahfoud a partagé avec l'assistance la genèse de sa passion pour les sciences. Une passion qui ne date pas d'hier, mais qui remonte aux souvenirs les plus lointains de son enfance. « Depuis que je suis tout jeune, j'ai toujours été intrigué par tout ce qui m'entourait », a confié l'auteur avec émotion. Enfant, il passait des heures à observer le ciel nocturne, se demandant comment la Lune passait d'un fin croissant argenté à une pleine lune étincelante. Cette soif de comprendre le monde physique s'exprimait également dans ses jeux, il dé-

montait minutieusement ses jouets avant de les remonter, cherchant sans cesse à comprendre le cœur des choses et les mécanismes du monde. Si les bancs de l'école lui ont apporté les premières ébauches de réponses, c'est véritablement à travers la lecture personnelle que le puzzle s'est assemblé. Les livres sont devenus pour lui les compagnons indispensables d'un apprentissage sans fin. S'adressant directement devant des enfants captivés et des parents attentifs, l'auteur a martelé un message fort « Le livre est indispensable, il faut lire ! Incitant ainsi les jeunes présents à ne jamais éteindre cette flamme de la curiosité et à chercher les réponses à leurs questions entre les pages des livres. L'histoire met en scène un grand-père voyageant avec ses deux petits-enfants vers Oran à l'occasion des Jeux méditerranéens organisés il y a quelques années. Au fil du trajet, il les initie aux notions élémentaires de la physique et, plus particulièrement, à la physique quantique. Piqués par la curiosité, les jeunes personnages multiplient les questions et cherchent à mieux comprendre les lois invisibles qui régissent la matière.

Au cours des échanges, l'auteur a également souligné l'impact considérable de la physique quantique sur notre quotidien. S'appuyant sur la célèbre citation attribuée à Albert Einstein, « L'avenir appartient à celui qui maîtrisera l'atome », il a rappelé que les découvertes liées à l'infiniment petit ont ou-

vert la voie à d'importantes avancées technologiques. Parmi celles-ci figurent les puces électroniques, au cœur des ordinateurs et des smartphones, les lasers, largement utilisés en médecine et dans les télécommunications par fibre optique, ainsi que l'imagerie par résonance magnétique (IRM), qui a profondément transformé le diagnostic médical.

Cependant, Zakour Abderrahim Mahfoud n'a pas manqué de souligner la dualité du savoir scientifique. Il a rappelé que ces mêmes connaissances sur l'atome ont également servi à la mise au point d'armes de destruction massive, montrant ainsi aux enfants que toute grande avancée scientifique doit s'accompagner d'une réflexion éthique rigoureuse. Grâce à des explications simples, imagées et adaptées à leur âge, la physique quantique n'a plus paru aussi intimidante. La rencontre s'est achevée par de riches échanges entre l'auteur et ses jeunes invités, suivis d'une séance de dédicaces qui a suscité chez les enfants l'envie d'explorer davantage les secrets de l'Univers.

L'écrivain donne d'ores et déjà rendez-vous au public au prochain Salon du livre d'Alger, où il présentera un nouvel ouvrage consacré à la physique quantique destiné cette fois-ci à un public adulte. Ce livre ambitionne de poursuivre la vulgarisation de cette science fascinante auprès d'un lectorat plus large.

Y.A

L'INSURRECTION DE BENI-CHOUGRANE
UNE ÉTAPE MAJEURE DE LA RÉSISTANCE CONTRE
L'OCCUPATION FRANÇAISE

L'insurrection de Beni-Chougrane, déclenchée le 5 octobre 1914 dans la wilaya de Mascara, constitue l'un des épisodes marquants de l'histoire moderne de l'Algérie, notamment par sa contribution au renouvellement de l'esprit de résistance populaire des Algériens face à l'occupation française. Afin de faire connaître aux générations actuelles cette insurrection ainsi que les autres mouvements de résistance contre l'occupant français, la direction des moudjahidine et des ayants droit a lancé, depuis le début de l'année en cours, un programme consacré à la mémoire nationale.

Ce programme comprend notamment des séminaires et des conférences historiques animés par des enseignants universitaires, des chercheurs spécialisés dans l'histoire de la Guerre de libération nationale et des moudjahidine. Il prévoit également des expositions mettant en lumière les principales batailles de la guerre de Libération nationale ainsi que d'autres faits historiques marquants dans la région, notamment l'insurrection de Beni-Chougrane, dans les communes de Fraguig et de Mamounia.

A ce propos, le chercheur en histoire moderne et professeur à l'Ecole normale supérieure relevant de l'Université Mustapha Stambouli de Mascara, Zakaria Khalfallah, a indiqué à l'APS que cette insurrection constituait le prolongement des résistances populaires contre l'occupation française. Son déclenchement était directement lié à la politique de conscription obligatoire que les autorités coloniales avaient commencé à imposer aux Algériens, notamment après l'adoption des textes législatifs l'encadrant et l'accroissement des besoins de la France en soldats avec le déclenchement de la 1ère guerre mondiale (1914-1918).

Il a indiqué que l'administration coloniale avait entrepris d'accélérer la mobilisation des Algériens, tandis que la convocation des jeunes était devenue une source de grande inquiétude, particulièrement dans les zones rurales.

Des informations et des rumeurs s'étaient alors répandues dans la région de Mascara sur la possibilité d'étendre la conscription à d'autres catégories de la population en cas d'intensification de la guerre, ce qui avait accentué l'inquiétude des habitants.

"Le refus de la conscription n'était plus une

simple contestation administrative limitée, mais était devenu une question sociale collective touchant l'avenir des familles et des tribus, les fils représentant la principale force de travail dans le milieu rural", a expliqué M. Khalfallah.

Le chercheur a, par ailleurs, souligné que la résistance à Beni-Chougrane n'avait pas commencé par les armes, mais avait été précédée par différentes formes de refus et par le rejet de la soumission aux autorités coloniales.

Les jeunes de la région avaient notamment refusé de s'inscrire sur les listes de recrutement, tandis que les autorités exerçaient des pressions sur la population et les notables afin de les contraindre à se conformer aux exigences de l'administration.

Il a également relevé que l'insurrection n'était pas une action individuelle isolée, mais avait été précédée d'une mobilisation sociale à laquelle avaient participé les notables, les cheikhs et les habitants des douars.

Plusieurs personnalités locales avaient joué un rôle dans l'orientation de la population, poussant ainsi l'administration coloniale à considérer les notables comme des acteurs influents du mouvement de refus.

Selon lui, le 5 octobre 1914, les habitants et les notables de Beni Chougrane se rassemblèrent pour protester contre les opérations de recensement et de recrutement menées par les autorités coloniales. Le rassemblement dégénéra en affrontement armé avec les forces d'occupation.

Certaines sources et certains documents historiques indiquent que des feux furent allumés sur les sommets des montagnes pour annoncer le début de l'insurrection et servir de moyen de communication entre les habitants, témoignant ainsi de l'organisation locale du mouvement et de l'utilisation du relief de la région dans la confrontation avec l'administration coloniale.

Le chercheur a ajouté que les autorités françaises n'avaient pas considéré l'insurrection comme une simple protestation locale. Elles mobilisèrent une importante force militaire pour la réprimer et eurent recours à des opérations d'encerclement et de perquisition.

Certains douars et certaines habitations furent ainsi incendiés et détruits, tandis que la force fut utilisée pour soumettre la population.

Les forces d'occupation bombardèrent également certains douars à l'artillerie, faisant des morts et des blessés parmi les habitants des zones rurales. Les forces coloniales subirent elles aussi des pertes humaines, plusieurs de leurs soldats ayant été tués ou blessés.

Il a précisé que les forces françaises ne s'étaient pas limitées à incendier et détruire les habitations ou à encercler les habitants, mais avaient également procédé à l'arrestation d'un grand nombre de personnes originaires de la région et de notables, dont 27 personnes de la région de Fraguig.

Les autorités coloniales instituèrent des tribunaux d'exception qui prononcèrent contre les personnes arrêtées des peines allant de la condamnation à mort à l'emprisonnement. Elles procédèrent également à des confiscations de biens et imposèrent de lourdes amendes.

Certains condamnés furent déportés vers les bagnes de Guyane française, en Amérique du Sud, selon le même chercheur.

Le professeur Khalfallah a affirmé que l'importance de cette insurrection résidait dans le fait qu'elle comptait parmi les principaux soulèvements armés qu'aient connus l'Algérie durant les premières années du XXe siècle. Elle révélait également le refus des Algériens d'être transformés en "chair à canon" au service du projet militaire français pendant la 1ère guerre mondiale.

Cette insurrection peut être considérée comme le prolongement des résistances populaires qui avaient affronté l'occupation française depuis la conquête de l'Algérie en 1830. La région de Mascara, à l'instar de nombreuses autres régions du pays, avait conservé un profond héritage de résistance à la présence coloniale française, remontant notamment à la résistance de l'Émir Abdelkader et aux autres mouvements de résistance populaire locale qui avaient marqué la région au cours du XIXe siècle.

Le chercheur a, enfin, souligné que l'importance de cette insurrection ne résidait pas uniquement dans son opposition à la conscription obligatoire, mais également dans le fait qu'elle témoignait que l'esprit de résistance populaire ne s'était pas éteint avec la fin des grandes résistances, mais était demeuré présent et s'était renouvelé face aux politiques coloniales.

RC

GAZA

L'HORRIBLE CONSTAT

Gaza m'évoque trois classiques de la littérature: la Faim, la Peste et l'Aveuglement. Trois romans classiques sont réinterprétés à Gaza, où la faim, la mort et le refus du monde de voir leur confèrent de nouvelles fins.

Par Hani al-Salmy
In mondialisation.ca, 03
octobre 2026

Peut-être que ces livres n'ont pas été écrits au bon moment. Aujourd'hui, l'auteur de La Faim n'aurait sans doute pas fait errer son héros affamé dans une ville lointaine. Celui de La Peste n'aurait pas eu besoin d'une ville imaginaire pour parler de la mort, et celui de L'aveuglement n'aurait pas besoin d'une épidémie pour se demander si les êtres humains sont capables de se voir les uns les autres.

Peut-être ces trois auteurs n'avaient-ils pas trouvé un endroit assez horrible pour y situer leurs récits.

Peut-être que s'ils écrivaient aujourd'hui, ces auteurs se retrouveraient à Gaza, où la faim n'est pas un drame individuel, où la peste n'est pas une simple maladie, et où l'aveuglement n'a rien d'un problème oculaire.

Ici, la faim règne au cœur des foyers, la peste ronge les corps, et l'aveuglement a frappé le monde entier, qui semble ne plus voir Gaza.

J'imagine ces trois romans sortir de leurs tombes littéraires, ouvrir à nouveau leurs pages et donner de nouveaux noms à leurs personnages. Je les vois tous quitter l'endroit où ils se déroulaient et venir à Gaza.

L'un entre par la porte d'une boulangerie, un autre par celle d'un hôpital, et le troisième par une fenêtre à travers laquelle on ne voit rien. Ce sont de vieux romans, mais maintenant, ils ne racontent plus des histoires du passé. Ils se réécrivent à notre époque.

0ELa Faim

Si Knut Hamsun devait écrire La Faim à Gaza aujourd'hui, peut-être que son protagoniste ne serait plus un écrivain errant dans les rues d'une ville européenne à la recherche de pain. Peut-être serait-il un père nommé Salem, vivant avec sa femme et sa fille dans une tente dont il ne peut être sûr qu'elle sera encore debout au lever du jour. Salem n'a pas d'endroit où écrire, pas de bureau, pas de papier. Il écrit au dos d'un morceau de carton récupéré dans un colis d'aide humanitaire, à la lumière déclinante d'un téléphone dont la batterie se décharge un peu plus chaque nuit. Dans ce nouveau roman, la faim ne commence pas lorsqu'il ne reste rien à manger dans la cuisine. Elle commence lorsqu'on se met à compter ce qui reste : un demi-sac de farine, trois cuillerées de lentilles, un petit morceau de pain, une bouteille d'eau, un comprimé de médicament. Tout doit désormais être compté, même le temps. Chaque matin, Salem ouvre le placard, puis le referme rapide-

ment pour que sa fille ne voie pas qu'il est vide.

« Je n'ai pas faim, papa », lui dit-elle.

Il sait qu'elle ment parce qu'elle l'aime.

Salem part à la recherche de pain. Il marche entouré de gens qui cherchent du pain comme lui. Personne ne sait où il y aura un point de distribution, ni si l'arrivera de la nourriture, ni si la route restera ouverte. En chemin, il voit un homme proposer sa montre-bracelet en échange d'un sac de farine. Une femme pose son alliance sur un morceau de tissu et supplie les passants : « Donnez-moi de quoi nourrir mes enfants pendant une journée. » Un enfant porte une petite miche à deux mains, comme s'il s'agissait d'un objet sacré.

Mais la quête de pain de Salem n'est pas ce qui est le plus dramatique. Peu à peu, il commence à renoncer à ce qui faisait autrefois partie de son identité. Il en vient à accepter de mentir pour obtenir de la nourriture, à la cacher aux autres, puis à avoir honte de lui-même pour l'avoir fait. La faim ne ronge pas seulement son estomac. Elle ronge l'image qu'il a de lui-même.

Enfin, Salem met la main sur une seule miche et retourne à la tente.

Sa fille dort, et sa femme est assise à ses côtés. Il contemple longuement le pain. Il ne le mange pas. Il le pose près de la tête de sa fille.

Au matin, le pain a disparu. On ne saura jamais qui l'a mangé. L'auteur n'a pas besoin de nous le dire.

La Peste

Si Albert Camus situait La Peste à Gaza, il n'aurait pas besoin d'inventer une maladie. Peut-être ferait-il d'un médecin nommé Yusuf son personnage central, un homme qui essaie de comprendre pourquoi la mort est devenue plus normale que la vie. Tout commence lorsqu'un petit hôpital reçoit plus de patients qu'il ne peut en prendre en charge. Puis l'électricité est coupée. Les médicaments se font rares, et bientôt, il n'y a plus assez de lits. La question n'est plus « Qui va mourir ? », mais « Qui pouvons-nous sauver ? »

Yusuf ne dort pas. Il porte sur lui un petit carnet dans lequel il note les noms de ses patients, mais très vite, il y a trop de noms, sa main n'arrive plus à suivre. Au début, il note le nom, l'âge et l'état de chaque patient. Quelques jours plus tard, il ne note plus que les noms. Quelques semaines plus tard, il se met à inscrire des chiffres. Dehors, la ville est assiégée. Les gens craignent la maladie, mais ils craignent encore davantage la faim, les bombardements, l'eau contaminée et le manque de médicaments. Ici, le fléau n'est pas unique. C'est un

ensemble de facteurs qui s'accumulent jusqu'à ce que la mort ne devienne une routine.

Mariam, une jeune infirmière qui a perdu son foyer, continue de travailler aux côtés de Yusuf. Un jour, elle lui dit : « Nous ne faisons pas que soigner les malades. Nous retardons leur mort, pour qu'ils puissent se sentir en vie un peu plus longtemps. »

Puis il y a Adam, un enfant qui devient le centre du roman. Il arrive à l'hôpital en un peu proie à une forte fièvre, un petit cheval en plastique glissé dans sa poche. Chaque fois que sa température monte, il demande à Yusuf : « Est-ce que mon père va revenir ? »

Le médecin ne peut pas répondre.

Alors que les gens commencent à fuir la ville, Yusuf et Mariam décident de rester. Ils ne restent pas parce qu'ils croient qu'ils vont vaincre le fléau. Ils restent parce qu'il y a toujours quelqu'un qui a besoin d'avoir quelqu'un à ses côtés.

Dans la scène finale, Yusuf quitte l'hôpital après une nouvelle journée interminable. La ville est silencieuse. Puis, quelque part au loin, il entend un enfant rire. Il s'arrête et regarde Mariam.

« Tu as entendu ça ? », demande-t-il.

« Oui », répond-elle.

La peste ne prend pas fin par une victoire médicale. Elle prend fin avec le rire d'un enfant. Car si Camus avait écrit sur Gaza, il aurait peut-être compris que résister à la mort ne signifie pas toujours sauver un corps. Parfois, cela signifie préserver la capacité d'un être humain à rire.

L'Aveuglement

Si José Saramago devait écrire L'Aveuglement à Gaza, il n'aurait pas besoin d'une maladie mystérieuse qui rend les gens aveugles. L'aveuglement serait présent dès la première page, mais il serait celui de ceux qui, en dehors de la bande de Gaza, refusent de la voir.

Son personnage central serait une femme sans nom, peut-être parce qu'elle ne veut pas que le roman ne lui attribue qu'une seule identité. Elle vit dans une ville qui a presque tout perdu, mais elle peut encore en percevoir les moindres détails : la tente où dorment les enfants, la femme qui cache le dernier morceau de pain, l'homme qui garde une photo de sa maison détruite, l'enfant qui dessine une fenêtre sur un mur là où il n'y a plus de maison.

D'autres l'entourent. Un homme qui a perdu un œil mais qui voit mieux que quiconque. Une petite fille qui ramasse des éclats de verre coloré et les conserve dans une boîte en fer-blanc. Un vieil homme qui tient à porter une chemise blanche chaque matin. Un poète dont le carnet ne contient rien d'autre que les

noms de lieux disparus.

L'histoire commence lorsque la femme se rend compte que le monde en dehors de Gaza parle de la ville sans la voir. Des images apparaissent sur les écrans. Les chiffres grimpent. Des communiqués sont publiés. Puis les visages disparaissent. Tout le monde connaît le nombre de morts, mais personne ne connaît le nom de l'enfant qui aimait la mer.

Elle se met à rassembler des noms, à les écrire sur les murs, sur du carton, sur les portes des tentes. Chaque fois que quelqu'un meurt, elle écrit son nom. Chaque fois qu'une maison est détruite, elle note son adresse. Chaque fois qu'une famille disparaît, elle laisse une trace à l'endroit où elle vivait autrefois. Son carnet devient plus dangereux qu'une arme, car il redonne un visage aux gens.

Dans la scène finale, elle atteint la mer. Assise face à elle, elle ouvre le carnet et découvre que l'eau de mer a imprégné bon nombre de ses pages. Les noms commencent à disparaître. Mais elle ne le ferme pas.

« Si les noms disparaissent, dit-elle, on dira que nous n'avons jamais été là. »

Puis elle se remet à écrire.

Peut-être que si Saramago avait écrit L'Aveuglement à Gaza, il n'aurait pas eu besoin d'une épidémie pour que le monde perde la vue. Il lui aurait suffi d'écrire que le reste du monde avait vu tout ce qui se passait... puis avait choisi de détourner le regard. Et ainsi, les trois romans se retrouvent à Gaza. La Faim cherche une miche de pain. La Peste cherche un corps. L'Aveuglement cherche un œil. Mais Gaza leur apporte quelque chose que leurs anciennes pages ne contenaient pas : un être humain qui, malgré tout, continue d'essayer de voir, de nourrir les autres et de vivre.

Hani al-Salmy

Article original en anglais : 'Will My Father Come Back?': Three Novels That Arrived Late in Gaza, The Palestine Chronicle. 28 septembre 2026

Traduction : Dominique Muselet pour Chronique de Palestine

Image en vedette : Au milieu des ruines de Gaza, ravagée par la guerre, Niveen Al-Gharabli récupère des livres éparpillés – Photo : Osama Kahlout, via QNN

Hani Al-Salmi est un écrivain palestinien originaire de la bande de Gaza. Il a publié plus de vingt romans et contes pour enfants et a reçu des prix littéraires dans tout le monde arabe.

Al-Salmi vit toujours à Gaza, où lui et sa famille continuent de subir les réalités de la guerre, du déplacement et du siège.

Escales sur le Web

Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

LA CALEBASSE QUE TCHÊMI NE VOULAIT PAS VIDER

Dans un petit village appelé Sékouma, les habitants avaient toujours vécu près d'une source qui ne tarissait presque jamais.

Chaque matin, les femmes venaient y remplir leurs grandes calebasses. Les enfants y buvaient après leurs jeux, les cultivateurs y lavaient leurs mains et les anciens s'y assaient parfois à l'ombre des maniguiers.

Parmi les villageois vivait un jeune homme nommé Tchêmi.

Tchêmi avait une grande calebasse qu'il remplissait chaque matin. Mais contrairement aux autres, il refusait de partager son eau.

Lorsqu'un enfant lui demandait :

— Grand frère Tchêmi, donne-moi un peu d'eau, j'ai très soif.

Il répondait :

— Va à la source. L'eau ne manque pas ici.

Un jour, une vieille femme qui revenait du champ s'arrêta devant lui.

— Mon fils, donne-moi seulement une gorgée. Mes jambes ne me portent presque plus.

Tchêmi serra sa calebasse contre sa poitrine.

— Maman, si je commence à donner à tout le monde, que restera-t-il pour moi ?

La vieille femme le regarda longuement.

— L'eau que tu refuses aujourd'hui pourrait être celle dont tu auras besoin demain.

Tchêmi éclata de rire.

— Demain ? La source est là depuis toujours !

La vieille femme secoua la tête et continua son chemin.

Quelques semaines plus tard, quelque chose d'étrange arriva.

Le soleil devint plus ardent.

La terre se fendilla.

Les herbes jaunirent.

Et la source, qui avait toujours donné de l'eau, commença à diminuer.

Les villageois vinrent chaque matin avec leurs récipients.

Mais l'eau se faisait de plus en plus rare.

Un matin, il ne resta qu'un mince filet d'eau au fond de la source.

La nouvelle parcourut le village comme un vent mauvais.

— La source est presque sèche !



Tchêmi courut jusqu'à sa maison. Il prit sa grande calebasse. Elle était presque vide.

Il la secoua.

Clac... clac...

Il ne restait que quelques gouttes.

Pour la première fois, Tchêmi eut peur.

Il courut vers la vieille femme qu'il avait rencontrée quelques semaines auparavant.

— Maman ! Aide-moi !

La vieille femme le regarda.

— Que puis-je faire pour toi, mon fils ?

Tchêmi baissa les yeux.

— Je pensais que l'eau ne manquerait jamais.

La vieille femme lui répondit doucement :

— C'est souvent lorsque nous avons beaucoup d'une chose que nous oublions sa valeur.

Tchêmi resta silencieux.

Puis il regarda sa calebasse.

— J'ai refusé de partager lorsque l'eau était abondante.

— Oui.

— Et maintenant, je voudrais que quelqu'un partage avec moi.

La vieille femme sourit.

— Voilà pourquoi la vie nous enseigne parfois avec dureté.

Elle ouvrit alors sa petite jarre.

Il y avait encore un peu d'eau.

Elle en versa dans la calebasse de Tchêmi. Le jeune homme la regarda avec étonnement.

— Après tout ce que j'ai fait, tu acceptes encore de m'aider ?

— Si je te refuse l'eau aujourd'hui, quelle différence y aura-t-il entre toi et moi ?

Tchêmi sentit les larmes lui monter aux yeux.

À partir de ce jour, il changea complètement.

Il ne gaspilla plus une seule goutte d'eau.

Il partagea ce qu'il possédait avec les enfants, les vieillards et les voyageurs.

Avec les villageois, il participa aussi au creusement d'un puits plus profond.

Lorsque les premières pluies revinrent enfin et que la source se remit à couler, Tchêmi remplit sa calebasse.

Un enfant s'approcha.

— Tchêmi, puis-je avoir un peu d'eau ?

Le jeune homme sourit et lui tendit aussitôt la calebasse.

— Bois, mon enfant. Une calebasse pleine n'a de valeur que si elle peut sauver une gorge assoiffée.

Depuis ce jour, les anciens de Sékouma enseignèrent aux enfants : « Celui qui connaît la valeur de l'eau ne gaspille pas la calebasse pleine. »

Leçon de morale Ne méprise jamais ce que tu possèdes sous prétexte que tu en as beaucoup. La richesse véritable n'est pas seulement de posséder, mais de savoir préserver, apprécier et partager ce qui peut être précieux pour soi et pour les autres.

Car celui qui gaspille pendant l'abondance peut regretter le jour du manque.

Othniel YERIMA

Publié par choupibandita893 sur Facebook dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 4/10/2026

LE LION, LE VIEUX BAOBAB ET LE PETIT LIÈVRE

Au cœur d'une grande forêt vivait un lion puissant nommé Sanga. Tous les animaux le respectaient, car il était le roi de la forêt. Mais avec le temps, Sanga avait commencé à croire que sa force lui donnait tous les droits.

Un matin, il déclara :

« Désormais, aucun animal ne mangera avant moi. Tout ce que la forêt offre doit d'abord passer par mes pattes. »

Les animaux se turent. Même l'éléphant, pourtant plus imposant que lui, préféra ne pas répondre.

Seul un petit lièvre observait la scène depuis les hautes herbes.

Quelques jours plus tard, une grande sécheresse frappa la forêt. Les rivières diminuèrent et les fruits devinrent rares. Le lion trouva un petit point d'eau caché derrière un vieux baobab.

« Cette eau est à moi ! » rugit-il.

Il s'installa devant la source et interdit aux autres animaux de boire.

Le vieux baobab, qui avait vu passer plusieurs générations d'animaux, resta silencieux.

Le petit lièvre s'approcha alors du lion.

« Roi Sanga, pourquoi gardes-tu cette eau pour toi seul ? »



Le lion gronda :

« Parce que je suis le plus fort. »

Le lièvre regarda le baobab et répondit :

« Alors demande au baobab de te

donner des fruits sans ses racines. Demande à la rivière de couler sans recevoir l'eau de la pluie. Demande à la forêt de vivre sans les petits animaux qui dispersent ses graines.

»

Le lion resta silencieux.

Le lièvre continua :

« La force peut faire trembler les autres, mais elle ne peut pas faire vivre une forêt toute seule. »

À cet instant, le vieux baobab laissa tomber une branche sèche juste devant le lion.

Le lion leva les yeux vers son immense tronc.

Il comprit alors que le baobab était devenu grand parce qu'il avait appris à partager avec la terre, l'eau, les oiseaux et les hommes.

Sanga s'écarta de la source.

« Buvez », dit-il aux animaux. « Cette eau n'est pas à moi. Elle appartient à la vie. »

Depuis ce jour, le lion resta le roi de la forêt, mais il ne confondit plus jamais autorité et possession.

Morale :

La véritable grandeur ne consiste pas à empêcher les autres de vivre, mais à utiliser sa force pour protéger ceux qui sont plus faibles. Celui qui veut tout garder finit souvent par perdre le respect de tous.

Publié par choupibandita893 sur Facebook dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 21/10/2026



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
05:14	12:40	16:02	18:41	19:59

RENTRÉE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

MME ARHAB DONNE, DEPUIS TIPASA, LE COUP D'ENVOI OFFICIEL

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, a donné dimanche, à partir de la wilaya de Tipasa, le coup d'envoi officiel de la rentrée de la formation professionnelle, session d'octobre 2026, avec l'arrivée de plus de 400.000 stagiaires dans les centres et instituts de formation et d'enseignement professionnels à travers le pays.

Par Youcef Hamidi

En présence du wali Mohamed Amine Benchaoula, la ministre a lancé cette nouvelle session depuis l'Institut national spécialisé de formation professionnelle Chahida Saliha-Benhamdine de Cherchell. Elle y a suivi une présentation consacrée au secteur dans la wilaya avant de visiter une exposition des travaux réalisés par les stagiaires et les différents ateliers pédagogiques de l'établissement.

Au niveau national, plus de 400.000 stagiaires et apprentis ont ainsi rejoint dimanche les structures de formation professionnelle. La session d'octobre 2026 se caractérise notamment par l'ouverture de 23 nouvelles spécialités dans des domaines considérés comme stratégiques, à l'instar des énergies renouvelables et de la cybersécurité.

Cette rentrée est également marquée par l'entrée en vigueur du Référentiel national de la formation et des compétences (RNFC), parallèlement à la généralisation de la numérisation des inscriptions et du suivi. Cette évolution modifie l'approche de conception et d'actualisation des formations, en substituant à la nomenclature nationale des spécialités un référentiel fondé sur les compétences demandées par le marché du travail.

Lors de sa visite, Mme Arhab a remis des certificats aux formateurs en apprentissage ainsi qu'aux bénéficiaires de la formation en entrepreneuriat relevant de la 17e promotion.

La ministre s'est ensuite rendue à l'Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) de Bou Ismail, où elle a supervisé l'ouverture du centre



d'excellence. Elle a également inspecté les ateliers pédagogiques et découvert plusieurs projets innovants présentés par leurs porteurs dans différentes filières techniques.

Dans la wilaya de Tipasa, plus de 13.500 stagiaires ont rejoint les établissements de formation, parmi lesquels 8467 nouveaux inscrits. La session actuelle comprend aussi l'ouverture de plus de 10 nouvelles spécialités destinées à répondre aux besoins exprimés par le marché de l'emploi.

Dans son allocution, la ministre a expliqué que la nouvelle orientation du secteur accompagne les transformations économiques et vise à établir un lien plus étroit entre formation et emploi. Cette démarche, a-t-elle précisé, repose sur les

besoins du marché du travail et ceux des acteurs économiques dans différents domaines, avec le passage d'une nomenclature nationale à un référentiel axé sur les compétences.

Elle a précisé que 12.690 places pédagogiques ont été arrêtées en concertation avec les partenaires économiques dans le cadre de projets sectoriels structurants. Pour cette session, près de 350.000 places sont proposées dans 1054 établissements, dont 26 nouvelles structures et 19 centres d'excellence répartis à l'échelle nationale. Un nouvel établissement consacré aux métiers du cinéma a également été créé.

Mme Arhab a par ailleurs cité les nouvelles filières consacrées aux énergies renouvelables, à la cybersécurité, à l'in-

telligence artificielle, au développement web et à l'industrie 4.0, mais aussi à l'environnement, à la qualité, à la numérisation, à la mécanique automobile, au tourisme et aux travaux publics. Elle a insisté sur la nécessité d'étendre l'enseignement de l'anglais dans les formations techniques.

Dans le cadre des accords de partenariat, 1160 artisans relevant des Chambres de l'Artisanat et des Métiers (CAM) bénéficient de formations, tandis que 4000 guides touristiques suivent un apprentissage de l'anglais technique. Par ailleurs, 1000 places sont réservées annuellement aux stagiaires étrangers, qui peuvent accéder à 53 offres de formation, selon les données communiquées par la ministre.

La ministre a également mis en avant les actions destinées à dynamiser le secteur, notamment les concours visant à détecter les compétences, à l'image du programme « Sanaa », dont la deuxième édition doit débiter prochainement. Elle a annoncé qu'Oran abritera les Olympiades africaines des métiers à la fin novembre 2026 et que l'Algérie prendra part, pour la première fois, à la finale des « WorldSkills Shanghai 2026 ».

Enfin, Mme Arhab a fait savoir que près de 30.000 diplômés des Centres de Développement de l'Entrepreneuriat (CDE) implantés dans les établissements de formation disposent d'un projet d'investissement. Elle a aussi indiqué que 25 incubateurs d'entreprises bénéficient actuellement d'un accompagnement. Cette orientation vise à rapprocher les formations des besoins des entreprises et à faciliter l'insertion des jeunes.

Y.H

PLUS DE 400 000 STAGIAIRES REJOIGNENT LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Cette nouvelle rentrée se distingue par l'ouverture de 23 spécialités supplémentaires dans plusieurs domaines, notamment les nouvelles technologies, les télécommunications, les énergies renouvelables et l'automobile. Vingt-cinq laboratoires techniques doivent également être prochainement installés à travers le pays, a indiqué Abderrahmane Mezaghraoui, chargé d'études et de synthèse au ministère de la Formation professionnelle, lors de son passage à la Chaîne III de la Radio algérienne.

Par Malika Azeb

Selon ce responsable, l'élargissement de l'offre de formation vise principalement à rapprocher les compétences acquises par les jeunes des besoins réels du marché du travail. Le secteur procède ainsi à une actualisation régulière de ses programmes en concertation avec les entreprises et les différents acteurs économiques, afin d'accompagner les évolutions de l'économie nationale et de favoriser l'insertion professionnelle.

Les nouvelles filières concernent notamment la cybersécurité, les télécommunications, les énergies renouvelables et les métiers de l'automobile, avec l'implication d'entreprises spécialisées. Leur nombre pourrait encore progresser durant l'année de formation 2026-2027 en fonction des besoins exprimés par les employeurs et du nouveau référentiel de formation des compétences.

Ce dispositif permet aux entreprises de signaler les profils dont elles ont besoin. Le ministère a, à cet effet, mis en place un système entièrement numérique permettant aux opérateurs économiques et aux différents départements ministériels de transmettre leurs demandes. Les entreprises peuvent également s'adresser aux directions de wilaya. Un appel a été lancé aux secteurs public et privé afin qu'ils communiquent leurs besoins en main-d'œuvre qualifiée.

Parallèlement, la formation professionnelle entend encourager davantage l'entrepreneuriat. Les jeunes qui ne parviennent pas à intégrer immédiatement le marché de l'emploi pourront s'appuyer sur les compétences acquises pour créer leurs propres activités.

Les 25 laboratoires techniques annoncés auront précisément pour vocation de soutenir cette dynamique. Dotés notamment d'équipements de prototypage et d'imprimantes 3D, ces espaces permettront aux stagiaires de concrétiser leurs idées, de réaliser des proto-

types, de les tester et, à terme, de développer leurs projets.

Les modes de formation restent diversifiés : enseignement en présentiel, apprentissage au sein des entreprises, cours du soir pour les travailleurs et formation à distance. Les inscriptions des nouveaux stagiaires sont, quant à elles, entièrement dématérialisées grâce à la plateforme « takwin.dz ». Cette interconnexion avec les services concernés a permis de réduire les démarches administratives et de supprimer, pour certaines catégories, plusieurs documents papier.

Une autre plateforme, « Tamhin.dz », est destinée à la fois aux stagiaires et aux entreprises. Le secteur a également expérimenté durant l'été 2026 le programme « Sanaa », permettant notamment aux travailleurs de suivre une formation pendant leurs congés.

L'enseignement de l'anglais, particulièrement dans les filières techniques et destinées aux techniciens supérieurs, figure également parmi les priorités du secteur. Par ailleurs, un institut spécia-

lisé dans la formation aux métiers du cinéma sera prochainement créé à Draria, à Alger, en partenariat avec le ministère de la Culture et des Arts.

Sur le plan international, 500 stagiaires nigériens doivent bénéficier de formations en Algérie dans différents métiers, notamment la plomberie, la menuiserie et l'agriculture, dans le cadre de la coopération entre les deux pays. L'offre est également accessible à des jeunes d'autres pays africains et du Moyen-Orient dans le cadre des accords conclus avec l'Algérie. L'institut africain implanté à Boumerdès accueille déjà des boursiers issus de plusieurs pays du continent.

Enfin, Oran accueillera du 16 au 19 novembre prochain une édition africaine des Olympiades des métiers. L'événement sera accompagné d'un Haut Forum africain de la formation professionnelle réunissant les responsables des secteurs concernés de plusieurs pays du continent.

M.A